

Sécurité des systèmes d'information

L'Algérie verrouille ses accès

L'Algérie déploie une Stratégie pour contrer les cybermenaces. C'est un bouclier numérique dont l'objectif consiste à protéger et à verrouiller les systèmes d'information de l'Algérie. Quels sont les risques auxquels sont confrontés les systèmes d'information ?
Lire en page 03



Dziri et Haddou de retour à Oran avec l'USM Khenchela

MCO: Gagner pour se rapprocher du podium

Lire en page 11

P07

ORAN

De nombreux travaux réalisés montrent déjà des signes de dégradation prématurée
Où est le suivi des projets réalisés à Oran?

Démantèlement d'un réseau de trafic à Oran
Plus de 9.100 comprimés de psychotropes saisis

Rêver de viandes blanches entre 280 et 320 da le kilo
Où et comment s'en approvisionner ?



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Yassin Walid:

«On ne peut pas construire une économie forte avec une culture du «demain on verra»

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Yassin Walid, a affirmé que l'une des priorités de son secteur aujourd'hui est d'alléger le poids administratif qui pèse sur les agriculteurs en simplifiant les procédures et en améliorant l'efficacité des services, soulignant que tout obstacle aux intérêts des agriculteurs nuit directement à l'économie nationale. Le ministre a expliqué, sur sa page officielle Facebook, que le rôle de l'administration n'est pas de chercher des justifications et des «excuses», mais de trouver des solutions pour les citoyens, soulignant que la culture du «c'est pas mon problème» ne peut contribuer à la construction d'une économie forte. Il a souligné que le secteur agricole contribue actuellement à hauteur de 15% au produit intérieur brut (PIB), précisant que les procédures administratives fastidieuses entravent la production et affectent l'économie. Dans le cadre de ses efforts pour améliorer les performances de l'administration, le ministre a dévoilé l'adoption



d'une série de mesures comprenant : la simplification des procédures et la suppression de celles qui sont inutiles, la numérisation de toutes les procédures administratives, la fixation de délais clairs pour l'examen des dossiers, l'adoption d'indicateurs de performance clés (KPI) pour les responsables locaux et l'octroi de plus grandes opportunités aux jeunes talents.

Théâtre universitaire Africain

La 1ère édition organisée en juillet prochain à Alger



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé, mardi, le lancement de la première édition du Théâtre Universitaire Africain, qui se tiendra du 13 au 19 juillet prochain à Alger sous le slogan "L'Afrique se rencontre sur la scène du théâtre universitaire". La cérémonie de lancement de cette manifestation s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, ainsi que des membres du corps diplomatique des pays africains accrédités en Algérie. A cette occasion, M. Baddari a affirmé que cette initiative vise à "établir et à renforcer les ponts de coopération et de partenariat durable entre les différents

peuples africains et à donner au continent sa dimension culturelle, scientifique et économique", précisant que ce festival se veut un "message civilisationnel pour souligner l'importance du théâtre universitaire en tant que pilier de la pensée libre, de l'innovation, de la stabilité et de l'amitié". A travers l'organisation de cette édition, l'Algérie veille à "consolider les liens d'amitié et de fraternité entre les peuples africains et à consacrer le principe de l'Afrique aux Africains, et confirme son ancrage africain dans le cadre du théâtre universitaire, qui permet une ouverture sur le patrimoine culturel, artistique et littéraire de l'Afrique, et offre une opportunité d'échange entre les jeunes universitaires talentueux et créatifs à travers tout le continent".

APN

Réunion du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Angola

Les membres du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Angola, présidé par Foughali Rabah, président du groupe, ont tenu, mardi, une réunion par visioconférence avec le président de la Commission de l'Assemblée nationale de la République d'Angola, Silvestre Fabrice Samy, indique un communiqué de l'APN. A cette occasion, M. Foughali a rappelé que "les relations entre les deux pays sont excellentes et historiques, fondées sur des liens profondément enracinés de solidarité, d'amitié et de respect mutuel", exprimant sa volonté de "hisser la coopération parlementaire et de renforcer les relations entre les deux institutions législatives à travers l'activation des canaux de la

diplomatie parlementaire et l'échange de visites entre les membres des deux groupes d'amitié", précise la même source. Concernant le volet économique, M. Foughali a évoqué "les immenses ressources énergétiques dont disposent les deux pays dans le domaine du pétrole et du gaz", soulignant que "ce dénominateur commun constitue une base solide pour bâtir un partenariat stratégique intégré dans les domaines de l'exploration, de la production, du raffinage et de la pétrochimie", en sus de l'importance de "la coopération dans les domaines de l'enseignement et de la formation, avec la perspective de renforcer les échanges culturels et scientifiques".

RND

Mounder Bouden préside une conférence à Bordj Bou Arreridj

Le Rassemblement national démocratique (RND) a organisé mardi à Bordj Bou Arreridj une conférence durant laquelle la politique de soutien social et d'appui au produit national en tant que choix économique souverain a été mise en avant. Le secrétaire général du RND Mounder Bouden qui a présidé la rencontre intitulée "la politique de soutien social et d'encouragement de la production nationale" en présence des cadres et militants du parti, a salué "la bataille engagée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, depuis son investiture pour soutenir la production nationale et préserver le dispositif de soutien social". M. Bouden a relevé que "ce soutien a été accompagné de la préférence du citoyen pour le produit national convaincu de sa qualité qu'il s'agit de pro-



duits alimentaires ou d'équipements électroménagers". Le SG du RND a également salué "la position constante de l'Algérie de défense de la légitimité internationale et de refus de l'atteinte à la souveraineté et la stabilité des états".

MSP

Hassani Cherif anime une rencontre avec les cadres du parti



Le président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a animé, mardi soir à Médéa, une rencontre avec les cadres de son parti au niveau de la wilaya. Dans une allocution prononcée à l'issue du di-

ner de l'iftar, M. Hassani Cherif a affirmé que l'attachement aux valeurs et aux constantes nationales constitue le ciment qui renforce notre cohésion et protège le pays contre les dangers. Il a expliqué que "nos valeurs sont les éléments fondamentaux qui nous unissent, et le respect des principes et des constantes nationales sont notre force face aux défis auxquels nous sommes confrontés". Il a appelé à ce propos à "fédérer les énergies et conjuguer nos efforts, formations politiques, société civile et élite" pour un Etat "fort et prospère". Le président du mouvement de la société pour la paix a salué, à l'occasion de cet iftar, le rôle de l'Algérie dans la défense des causes justes à travers le monde, considérant cet engagement comme une expression des valeurs de solidarité du pays envers les peuples opprimés.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Sécurité des systèmes d'information

L'Algérie verrouille ses accès

Par B.Habib

L'Algérie déploie une Stratégie pour contrer les cybermenaces. C'est un bouclier numérique dont l'objectif consiste à protéger et à verrouiller les systèmes d'information de l'Algérie. Quels sont les risques auxquels sont confrontés les systèmes d'information ? Dans un monde numérisé confronté à toute sortes de menaces dont les piratages d'information, les brouillages, les captages illicites ou carrément, les fraudes, les interruptions suite à des pannes ou les émissions et diffusions non autorisées d'information. Si numériser est bien, il n'en cache pas moins que protéger ses données revêt un caractère capital voire stratégique. Un exemple concret : en 2024 l'Algérie aura enregistré plus de 2700 affaires de cybercriminalité (source gendarmerie nationale 2024). Certaines de ces affaires, bien qu'elles aient révélé au grand jour la gravité des faits liés aux crimes numériques, elles ont en plus dévoilé la sophistication des moyens de confiscation des données confidentielles des entreprises ou de petites structures. Ce phénomène n'est pas près de cesser et l'Etat et le ministère de la Défense nationale jurant aujourd'hui de la nécessité absolue de l'éradiquer. Il est évident que l'Algérie veut se prémunir contre les Risques des systèmes d'information. Pour atteindre cet objectif, elle a mis au point sa stratégie 2025 -2029 après des années de numérisation accélérée des services publics. L'Algérie passe au verrouillage numérique pour sécuriser son espace numérique. Pour ce faire, elle vient de se doter d'une Stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information pour la période 2025-2029. Dans la préface de cette stratégie nationale, préparée et rendue publique hier par l'Agence de sécurité des systèmes d'information (ASSI) rattachée au ministère de la Défense nationale, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a rappelé que la généralisation de la numérisation de l'administration constitue un levier essentiel pour simplifier le quotidien des citoyens et soutenir la relance économique sur des bases solides et durables. Toutefois cette modernisation n'est pas exempte de menaces d'aléas qu'il va falloir éviter coûte que coûte par tous les moyens notamment légaux législatifs ou numérisés Cela n'est pas en effet sans exposer le pays à de nouvelles vulnérabilités d'un autre monde, d'autres espèces ou natures... faisant des infrastructures numériques une cible de choix d'attaques malveillantes. Pour y faire face, l'État s'est donc doté dès 2020, par décret présidentiel, d'un Dispositif national de sécurité des systèmes d'information, avec la création de l'Agence de la sécurité des systèmes d'information (ASSI). Cette architecture repose sur une coopération intersectorielle renforcée et sur une exploitation opérationnelle rapide des informations liées aux menaces cybernétiques. La stratégie nationale de cybersécurité vise justement à faire face à un paysage numérique hostile et aux menaces cybernétiques croissantes qui peuvent affecter le fonctionnement



des administrations et des services en ligne destinés aux citoyens mais aussi compromettre des données sensibles. Parmi les menaces les plus persistantes, l'on peut citer le Phishing et le Spear-phishing utilisés pour voler des identifiants ou infiltrer des réseaux, le Ransomware qui sert à mettre hors service des systèmes entiers et exiger ensuite une rançon pour la restitution des données déjà observés dans plusieurs secteurs critiques, ou encore des attaques par déni de service (DDoS) et des campagnes coordonnées, parfois en lien avec des tensions géopolitiques régionales. Ces menaces et tant d'autres, qui sont bien réelles, soulignent la nécessité de renforcer les compétences internes face à des attaques de plus en plus sophistiquées. Conscient des enjeux, les hautes autorités du pays ont conçu cette stratégie qui constitue le cadre référentiel du travail des institutions de l'État et de toutes les parties prenantes. Elle s'appuie sur plusieurs axes dont les capacités technico-opérationnelles, le cadre juridique, organisationnel et normatif, la formation, recherche-développement et sensibilisation ainsi que la coopération nationale et internationale. Elle vise à doter le pays, en plus des ressources humaines qualifiées, organisationnelles, réglementaires et fonctionnelles en la matière, de capacités de prévention, de détection et de réponse aux incidents cybernétiques, qu'ils soient d'origine accidentelle ou malveillante, à travers la mise en place de moyens performants. Il s'agit de garantir la cybersécurité nationale pour soutenir la transformation numérique de l'Algérie et préserver la souveraineté numérique nationale. L'ambition affichée est de hisser l'Algérie à un niveau d'ex-

cellence en matière de protection de ses systèmes d'information. À travers cette stratégie nationale, l'État entend accompagner l'ensemble des institutions publiques, mais aussi les organismes privés, dans une démarche progressive, inclusive et rigoureusement maîtrisée de sécurisation et de résilience numérique. Le cap est fixé pour les quatre prochaines années. Au cœur de cette feuille de route, il y a un objectif central qui est d'atteindre un niveau maximal de performance en matière de sécurisation et de cybersécurité des systèmes d'information nationaux et des infrastructures critiques, tous secteurs confondus. Il ne s'agit plus seulement de prévenir les incidents, mais d'anticiper les menaces, de contenir les risques et de garantir la continuité des services essentiels en toutes circonstances. La stratégie repose sur une cartographie précise des vulnérabilités. Chaque secteur sera évalué selon son degré de sensibilité, avec une attention particulière portée à ceux dont une éventuelle compromission pourrait entraîner des conséquences majeures. Sont particulièrement concernés les institutions gouvernementales, les administrations publiques, les organismes financiers, les services de sécurité, mais aussi des secteurs vitaux tels que l'énergie, la santé, les ressources hydriques, les télécommunications, les transports ou encore les chaînes de production et de distribution des produits alimentaires de première nécessité. Car derrière l'enjeu technique se trouve une réalité selon laquelle une attaque réussie contre ces systèmes pourrait non seulement perturber le fonctionnement des institutions, mais aussi affecter leur crédibilité et, surtout, le bien-être et la sécurité de la population.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le bouclier numérique de l'Algérie se renforce

Outre les guerres d'aspects classiques que nous avons toujours vécues, il y aurait d'autres formes de guerres conséquence de la modernité et de l'évolution technologique vertigineuse qui s'expriment autrement... Ainsi, est venu au monde les guerres – sans trop de tumultes- des systèmes d'informations et du numérique. Si vous ne prenez pas vos mesures sécuritaires à l'égard des attaques et des tentatives d'infiltration par une tierce force étrangère, votre banque des données «intimes» sera à la merci des autres.. Comme l'on pense à se doter de réseaux informatiques, puisque cela est devenu incontournable, afin de s'adapter à ce qui se passe dans le monde, l'on devait impérativement, penser à sécuriser ses réseaux et ses systèmes informatiques en mettant en places des boucliers numériques dont la mission principale est de contrecarrer les visées d'infiltration donc d'espionnage. Les premiers secteurs vitaux et névralgiques à bien «galvaniser», sont les ministères de la défense nationale et de l'intérieur. Cela ne veut guère dire que les autres secteurs, même celui des affaires religieuses, sont moins importants ou moins sensibles. Je n'ai pas besoin de répéter à chaque occasion que l'Algérie est visée par pas mal d'ennemis nuisibles pour la sécurité nationale qui cherchent, sans fléchir, à nuire au pays.. Le répertoire de ces forces étrangères est connu de tous les Algériens ou du moins des élites conscientes et les citoyens éveillés. C'est ainsi que les autorités concernées par cette question ne cessent de s'impliquer avec dévouement, à mettre en œuvre les mesures adéquates, afin de protéger le pays des cyberattaques, des hackers formés et mobilisés à cet effet. La locution «cyberguerre» est officiellement adoptée par l'inventeur de la langue française. Il s'agit d'attaques électroniques visant des systèmes d'information qui seront manipulés de façon nuisible à des fins de propagande et de désinformation ou afin de paralyser les activités vitales d'un pays. En évoquant la manipulation, l'on pense directement à ces réseaux terroristes internationaux ou de trafic de drogue, cherchant à recruter les jeunes Algériens, tout en profitant du malaise social qui règne. Protéger les systèmes d'informations nationaux est une priorité sécuritaire. Cependant, par la même occasion, l'on doit veiller à protéger les jeunes des manipulations destructives notamment religieuses et idéologiques. L'enrôlement de certains jeunes Algériens dans des organisations terroristes transnationales a, tout le temps, été réalisé par le truchement du net. Attention ! servir au sein d'un réseau terroriste, de trafic de drogue, d'armes ou de migration clandestine, ça rapporte gros et vite.

Le président de la République préside une réunion du Haut conseil de sécurité



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi, une réunion du Haut conseil de sécurité, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut conseil de sécurité», lit-on dans le communiqué.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Obésité, l’Algérie sonne la mobilisation

En Algérie, l'obésité n'est plus un simple sujet de conversation entre médecins: elle est devenue un marqueur inquiétant de notre transition alimentaire et sociale. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon les données relayées par l'Organisation mondiale de la santé, près d'un Algérien sur trois est en surpoids. Les dernières statistiques du ministère de la Santé font état de 14 % d'hommes, 34 % de femmes et 21 % de jeunes souffrant d'obésité. Une réalité qui installe le pays dans une dynamique préoccupante, où maladies cardiovasculaires, diabète de type 2 et hypertension progressent en toile de fond. Longtemps banalisée, l'obésité est aujourd'hui reconnue comme une pathologie chronique à part entière. «Cetle maladie complexe constitue un facteur de risque majeur pour plusieurs pathologies», a rappelé le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'obésité. Dans une allocution lue par le secrétaire général du ministère, il a annoncé l'élaboration et la diffusion d'un guide national de prise en charge, destiné aux professionnels de santé. Objectif: mieux dépister, prévenir et traiter, en uniformisant les pratiques. Ce nouveau cap se veut structurant. Avec l'appui de l'UNICEF, un guide spécifique à la prévention en milieu scolaire a également été élaboré. L'école est appelée à devenir un bastion contre la malbouffe et la sédentarité, en ancrant dès l'enfance la culture d'une alimentation saine et de l'activité physique. Sur le terrain, les spécialistes insistent: la bataille commence tôt. Le Pr Amar Tebaïbia, président de la Société algérienne de l'obésité et des maladies métaboliques, souligne que « l'alimentation riche en sucres et en graisses chez l'enfant prépare les maladies de l'adulte ». Même son de cloche du côté de l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger, qui alerte : «L'obésité n'est plus un problème esthétique, mais une véritable pathologie aux conséquences graves». Le gouvernement mise désormais sur un plan national multisectoriel associant commerce, agriculture, éducation et société civile. Campagnes de sensibilisation, promotion du sport, régulation des produits alimentaires : la riposte s'organise. Un signal encourageant apparaît d'ailleurs : la consommation de sucres, de graisses et de sel aurait diminué de près de 50 % en un an. Reste à transformer l'essai. Car derrière les statistiques, c'est un modèle de société qui se joue : celui d'un pays capable de réconcilier modernité et santé publique.

Energie durable

De nouveaux partenariats avec des opérateurs canadiens

Le groupe Sonatrach s'apprête à sceller de nouveaux partenariats avec des opérateurs canadiens. Selon un communiqué de l'ambassade du Canada en Algérie publié ce mardi, l'ambassadrice Robin Wettlaufer s'est entretenue avec le PDG de Sonatrach. Les discussions ont porté sur l'apport de l'expertise canadienne dans deux domaines clés : l'optimisation des coûts opérationnels et la décarbonation. Ces opportunités devraient se concrétiser lors du prochain Global Energy Show, prévu du 10 au 12 juin à Calgary. Cette ouverture vers le Canada marque un tournant stratégique pour Sonatrach, qui cherche à concilier rentabilité économique et impératifs climatiques. Le partenariat envisagé dépasse la simple prestation de services pour s'inscrire dans une vision de transfert de savoir-faire technologique. Le Canada figure parmi les leaders mondiaux des technologies de réduction des émissions. Pour Sonatrach, ce rapprochement vise deux objectifs prioritaires, réduction du torchage de gaz en utilisons les technologies canadiennes pour récupérer les gaz brûlés et les valoriser. Le deuxième objectif, capture et stockage de carbone (CCS), le Canada possède une avance considérable dans ce domaine, essentiel pour permettre à Sonatrach de produire une énergie plus "propre" et de répondre aux standards environnementaux internationaux. R.L.

Investissements publics durant l’année en cours

Mise en place de nouveaux mécanismes pour l’exécution et le suivi

Le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a révélé, mardi, la préparation de nouveaux mécanismes pour l'exécution et le suivi des investissements publics durant l'année en cours, en séparant l'administration de la réalisation des projets. Le ministre répondait aux questions et préoccupations des députés concernant le projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2023, lors d'une séance plénière, présidée par le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Ouakli, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali. A cet égard, le ministre a déclaré que "durant l'année en cours, nous allons mettre en place des mécanismes permettant d'éloigner l'administration de l'exécution des projets publics", rappelant, dans ce cadre, la création, il y a deux ans, d'un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, chargé de la réalisation des investissements publics. Par ailleurs, M. Bouzred a fait état

d'"une réforme importante", en cours de concrétisation dans le cadre de la Caisse de garantie des marchés publics (CGMP), afin de permettre aux opérateurs de bénéficier de mécanismes de financement, leur assurant le couvrement de leurs créances dans les meilleurs délais, comme c'est le cas au niveau international, tout en réduisant les procédures bureaucratiques. Dans ce sillage, le ministre a souligné que le décret exécutif relatif aux marchés publics, qui sera prochainement soumis au Gouvernement, consacrera davantage de souplesse et de flexibilité dans l'organisation des marchés publics, notamment au niveau des wilayas du Sud, en tenant compte des spécificités de chaque secteur. Concernant les créances des opérateurs contractant avec l'Etat, le ministre a annoncé l'épuration de l'ensemble des arriérés enregistrés au titre de l'exercice 2025, grâce à la mobilisation "d'enveloppes financières substantielles". Répondant aux interrogations des députés sur l'exécution budgétaire de l'exercice 2023, M. Bouzred a précisé que le taux global d'exécution des dépenses a atteint 72 %. Ce niveau, souli-

gne-t-il, s'explique principalement par le faible taux d'exécution des dépenses d'investissement, qui n'a pas dépassé 33 %, l'année 2023 ayant constitué la première année de mise en œuvre de "la budgétisation par programmes", nécessitant la publication de circulaires et d'instructions successives afin de clarifier les procédures, dans un contexte marqué, depuis 2020, par une dynamique d'investissement soutenue, conjuguée à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion budgétaire, dans le cadre de la nouvelle loi organique, durant la même année. Cette évolution a requis un délai d'adaptation de l'administration, auquel s'est ajouté un niveau de maturité insuffisant de certains projets et études techniques, a-t-il dit. Le ministre s'est félicité du fait que la loi de règlement 2023 "ait, pour la première fois, présenté des chiffres d'exécution budgétaire fiables, moins de deux (2) mois après la clôture de l'exercice", ajoutant qu'il "est désormais possible de disposer de données précises sur l'exécution budgétaire dans des délais rapprochés, grâce au processus de numérisation".

Pour bénéficier d’une formation intégrée auprès de la filiale Sonelgaz-Services

Une équipe technique de la société d’électricité Nigelec en Algérie

Une équipe technique de la société nigérienne d'électricité Nigelec est arrivée, mardi à Alger, pour bénéficier d'une formation intégrée auprès de la filiale Sonelgaz-Services, indique un communiqué du groupe public Sonelgaz. L'équipe suivra, trois semaines durant, une formation intégrée à l'Ecole des métiers de l'ingénierie de l'électricité et du gaz, relevant de la filiale Sonelgaz-Services, située à Adrar, en vue d'acquérir l'expertise nécessaire pour assurer l'exploitation des centrales électriques que l'Algérie réalisera au Niger, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération algéro-nigérienne, à l'issue de la visite effectuée, en février dernier, en Algérie par le président nigérien, lit-on dans le communiqué. Dans le cadre du programme de cette visite, une réunion préparatoire au profit de la délégation nigérienne a été tenue au niveau de l'Ecole de formation en gestion de Ben Aknoun, au cours de laquelle un exposé a été présenté sur les prestations assurées par la filiale Sonelgaz-Services, avant de se rendre au centre de contrôle (gestionnaire du système électrique), où des explications ont été fournies sur le système de gestion et de contrôle du réseau électrique, ajoute la même source. Cette étape importante intervient à l'issue d'une série de préparatifs visant à assurer le succès de cette coopération, notamment la tenue d'une réunion importante par visioconférence ayant réuni les responsables des deux entreprises, au cours de laquelle les moyens d'ac-

célérer le rythme de la coopération et du partenariat entre les deux pays frères ont été examinés, en particulier en ce qui concerne la finalisation et l'adoption des accords en cours d'étude. Cette initiative s'inscrit également dans le cadre du programme du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, mis en œuvre par le biais de Sonelgaz pour relancer la coopération avec la société Nigelec, couvrant plusieurs domaines, notamment le renforcement du réseau électrique au Niger et le transfert de l'expertise algérienne dans diverses spécialités, à travers des

services de formation, lit-on dans le communiqué. A ce titre, une délégation d'experts techniques du groupe Sonelgaz s'était rendue à Niamey, dans le cadre du projet de réalisation d'une centrale de production d'électricité, et pour accompagner Nigelec sur les plans technique et logistique. Lors de cette visite, un plan d'action conjoint a été arrêté, en sus de la constitution de deux équipes représentant le ministère, Sonelgaz et Nigelec, en vue d'accélérer la mise en œuvre du projet et d'assurer la coordination entre les différents intervenants.

Les prix du pétrole poursuivent leur hausse

Le Brent franchi le seuil des 84 dollars

L'envolée des cours observée ce mercredi confirme une tension croissante sur le marché énergétique mondial. Ce rebond technique et fondamental s'articule autour de trois axes majeurs qui soutiennent la hausse du Brent et du WTI. Le franchissement du seuil des 84 dollars pour le Brent, un sommet inédit depuis janvier 2025, témoigne de l'inquiétude des investisseurs face aux zones de production instables. Tout regain de tension dans des régions clés (Moyen-Orient ou Europe de l'Est) fait craindre des ruptures soudaines d'approvisionnement, poussant les traders à sécuriser leurs positions et à anticiper une raréfaction de l'offre. Au-delà de la géopolitique, le marché scrute la discipline des pays producteurs: L'OPEP+ : La stratégie de limitation de la production continue de porter ses fruits, maintenant un équilibre fragile où la demande semble dépasser l'offre disponible; Stocks américains: Les opérateurs attendent les rapports sur les réserves commerciales aux États-Unis. Une baisse plus marquée que prévue de ces stocks soutient mécaniquement les prix du WTI. Malgré les politiques monétaires restrictives, la consommation mondiale de brut reste résiliente. La reprise industrielle dans certaines zones et la demande saisonnière agissent comme des catalyseurs. Le marché est désormais entré dans une phase de "bull run" (tendance haussière), où chaque signe de fragilité du côté de la production déclenche une hausse immédiate des contrats à terme. Si cette tendance se maintient, la barre symbolique des 85 dollars pour le Brent pourrait devenir le prochain support technique, alimentant par la même occasion les inquiétudes inflationnistes pour les pays importateurs. R.L.

Journée mondiale de lutte contre l'obésité Elaboration d'un guide national de prise en charge de cette maladie

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a réaffirmé, ce mardi à Alger, l'engagement du secteur à lutter contre l'obésité, notamment à travers l'élaboration et la diffusion d'un guide national de prise en charge de cette maladie, un document de référence destiné aux professionnels de santé. Dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'obésité (4 mars), M. Aït Messaoudene a précisé que le secteur de la santé est déterminé à lutter contre cette maladie, notamment à travers «l'élaboration et la diffusion d'un guide national de prise en charge de l'obésité, un document de référence destiné aux professionnels de santé afin de leur permettre de mieux ap-

préhender et de prévenir cette maladie». «Il s'agit d'une démarche essentielle pour la sensibilisation et la prise en charge précoce de l'obésité», a dit le ministre, rappelant que «cette maladie chronique et complexe constitue un facteur de risque majeur pour plusieurs pathologies, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et certains types de cancer, sans parler de ses conséquences psychosociales impactant la qualité de vie». De plus, le ministère a élaboré un guide complémentaire, avec l'appui du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), axé sur la prévention et la lutte contre l'obésité en milieu scolaire. Ce document vise à ancrer, dès le plus jeune âge, la culture d'une alimentation saine et d'une pratique régulière de l'activité physique, en ren-

forçant le rôle de l'école et de la famille dans la promotion des habitudes saines. Dans le même contexte, M. Aït Messaoudene a rappelé le renforcement, par le Gouvernement, de la stratégie nationale de promotion de la santé, à travers la mise en place du Plan national multisectoriel de lutte intégrée contre les facteurs de risque, en coordination avec les secteurs du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de l'éducation nationale, avec la participation de la société civile. Cette stratégie prévoit l'organisation de campagnes de sensibilisation visant à promouvoir une alimentation saine, à encourager la pratique des activités sportives et à lutter contre le tabagisme à travers l'ensemble du territoire national. De son côté, la directrice de l'ONUSIDA en Algérie, Soraya Alem, a indiqué que la coïncidence de la célébration de cette journée mondiale avec le mois sacré de Ramadhan constitue une opportunité propice pour lutter contre l'obésité, estimant que «le jeûne contribue à l'amélioration de la santé à travers l'observation d'une alimentation équilibrée, pauvre en graisses et en sucres, lors de l'iftar et du s'hour, une bonne hydratation et la pratique d'une activité physique».

Contrôle commercial Plus de 77.000 interventions durant les dix premiers jours de Ramadhan

Les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont enregistré un bilan soutenu des activités de contrôle économique et de répression de la fraude durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan 2026, en application des instructions de la ministre du secteur visant à protéger le pouvoir d'achat et à garantir l'approvisionnement du marché en produits de large consommation, dans le cadre du programme spécial de contrôle du mois sacré. Selon un bilan publié mardi par le ministère, 3.004 équipes de contrôle mobilisées ont effectué 77.847 interventions, dont 73.782 durant les horaires de travail et 11.224 en dehors des horaires de travail, parmi lesquelles 2.979 interventions menées durant la période nocturne. En matière de contrôle économique et de répression de la fraude, ces opérations ont donné lieu à la constatation de 10.330 infractions et à l'établissement de 10.101 PV de poursuites judiciaires, avec proposition de 256 décisions de fermeture administrative. Il a également été procédé à la saisie de 144,91 tonnes et de 65.653 litres de marchandises, pour une valeur globale de 33,17 millions de DA. Le montant des profits indûment réalisés a atteint 1,41 milliard de DA. Par ailleurs, 730 échantillons ont été prélevés en vue de leur analy-

se en laboratoire, avec un taux de conformité de 75 %. S'agissant de la lutte contre la spéculation illicite, 10.064 interventions effectuées n'ont donné lieu à aucune infraction, précise le communiqué. Concernant le suivi de l'approvisionnement du marché en pain ordinaire, le contrôle a porté sur 2211 boulangeries, dont 2107 exerçant de manière régulière (97 %) et 104 boulangeries opérant de façon irrégulière (1 %), au niveau des wilayas de Bordj Bou Arreridj, Bouira, Alger, Boumerdès, Aïn Témouchent, Annaba et Guelma. Dans ce cadre, 104 infractions ont été relevées, principalement liées au défaut d'affichage des prix ainsi qu'au non-respect des conditions d'hygiène et de salubrité, avec l'établissement de 99 PV. S'agissant du contrôle des produits réglementés et plafonnés, à savoir le lait subventionné, le pain ordinaire, la semoule, le café (vert et torréfié), les légumineuses (pois chiches, haricots blancs, lentilles) et le riz, 28.997 interventions ont été effectuées, ayant abouti à la constatation de 505 infractions. Ces infractions se répartissent comme suit : 374 pour défaut d'affichage des prix et des tarifs, 66 pour absence de facturation pour un montant de 56,46 millions de DA, 29 pour application de prix illicites, ainsi que 36 autres infractions, avec l'établissement de 494 PV et la proposition de deux fermetures.

CNAS Lancement d'un nouveau service numérique

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé un nouveau service numérique permettant la vérification et le téléchargement de l'attestation des salaires déclarés par l'employeur, indique ce mardi un communiqué de la caisse. «Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer le service public, notamment dans son volet lié à la numérisation, à la simplification des procédures et à l'allègement de la charge administrative pesant sur le citoyen, la CNAS met à la disposition des assurés sociaux un nouveau service numérique permettant la vérification et le téléchargement de l'attestation des salaires déclarés par l'employeur», précise la même source. L'accès à ce service s'effectue via les comptes des concernés sur l'espace El-Hanaa, à travers le lien suivant : <https://elhanaa.cnas.dz>, conclut le communiqué.

Sûreté urbaine d'El Kala Saisie de 1,6 kg de corail rouge brut

Les éléments de la 1re sûreté urbaine d'El Kala, relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf, ont saisi 1,6 kg de corail rouge brut et interpellé un individu suspect âgé d'une trentaine d'années, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps constitué. Le responsable du bureau d'information de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Hamza Djelab, a indiqué que cette opération a été effectuée à la suite de l'exploitation d'informations faisant état de « l'activité criminelle d'un réseau spécialisé dans la récolte illicite, la possession, le stockage et le commerce de corail rouge provenant du large d'El Kala », ainsi que dans « la possession d'équipements et de matériels utilisés pour la pêche illicite de corail ». La même source a ajouté que les investigations, menées sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, ont permis d'identifier un des membres du réseau criminel qui a été arrêté en possession d'une quantité de corail rouge dissimulée en son domicile sis à El Kala. La même action policière s'est également soldée par la saisie d'équipements et de dispositifs « sensibles » utilisés pour l'extraction illégale de corail, selon la même source sécuritaire qui a souligné que le suspect a été présenté devant la juridiction compétente pour le délit de « possession et d'extraction de corail brut sans autorisation » et « possession d'équipements destinés à l'exploitation illégale des ressources maritimes ».

Brigade mobile des douanes à Batna Saisie de plus de 62.000 comprimés psychotropes

La brigade mobile des douanes à Batna a saisi en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire 62.222 comprimés psychotropes, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué de l'inspection divisionnaire des douanes de Batna, relevant de la direction régionale de ce corps constitué de Constantine. Le communiqué a précisé que cette opération qualitative a été effectuée sur le territoire de compétence de la brigade suite à un plan minutieux qui a permis de saisir cette quantité de psychotropes pesant 300 mg l'unité ainsi que le véhicule utilisé pour ce trafic. Selon la même source, les procédures légales ont été prises et les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes.

Gendarmerie nationale d'Alger Démantèlement de deux bandes criminelles de trafic de drogues et psychotropes

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé au démantèlement de deux bandes criminelles dangereuses spécialisées dans le trafic de drogues et de substances psychotropes, et à la saisie d'une quantité de ces poisons, indique, lundi, un communiqué de ces services. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, notamment le trafic de drogues et de psychotropes, « les unités de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Baraki ont réussi à mettre fin aux activités de deux dangereuses bandes criminelles spécialisées dans le trafic de drogues et de comprimés psychotropes », précise la même source. La première affaire a été traitée par la Brigade de sécurité et d'investigation (BSI) de la Gendarmerie nationale de Baraki, suite à des informations selon lesquelles il existe un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues, activant dans plusieurs quartiers de la commune de Baraki. « L'exploitation de ces informations ainsi que l'activation de l'élément de renseignement et d'intensification des investigations, ont permis l'identification des membres du réseau et la localisation des lieux de leur activité criminelle. L'opération s'est soldée par l'arrestation de deux individus et la saisie de 1,450 kg de kif traité, d'une somme de 68.000 DA, en sus d'un véhicule de tourisme utilisé pour le transport de drogues ». De son côté, la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El-Rais a traité la deuxième affaire suite à des informations obtenues par ses éléments, faisant état de deux individus impliqués dans le trafic de drogues au niveau des quartiers de la commune de Sidi Moussa. Après exploitation des informations, les membres de la bande et leur lieu d'activité ont été déterminés. Ainsi, « un plan sécuritaire bien ficelé a été mis en place, ayant permis l'arrestation de trois individus et la saisie de 1023 comprimés psychotropes de type prégabaline, d'une somme de 41 millions de centimes provenant des revenus criminels, ainsi que d'un taser électrique ».

Tremblements de terre à Blida Pas de dégâts matériels enregistrés

Les deux secousses telluriques enregistrées mardi soir à Chréa et à Ouled Aiche, dans la wilaya de Blida, n'ont pas fait de victimes ni de dégâts matériels, ont indiqué dans un communiqué les services de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile ont fait une sortie sur terrain juste après le signalement des deux secousses, pour constater de visu d'éventuel dommage, et n'ont enregistré aucune victime ni dégâts matériels. Les deux secousses de magnitude 3,1 et 3,5 sur l'échelle ouverte de Richter ont été enregistrées respectivement à 18:06, dont l'épicentre a été localisé à un 1 km au nord-ouest de Chréa et à 18:16, avec un épicentre localisé à 2 km au sud-ouest de Ouled Aiche, dans la wilaya de Blida, selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BECHAR
IDENTIFICATION FISCALE N° : 0998 0801 90867 01

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N° : 02.../DEP/2026

N° d'Opération :
Intitulé de l'opération : Etude, Suivi et Réalisation d'une école primaire type «2» au niveau du site 555 LPL,
POS N°01, Commune de Béni-Ounif, Wilaya de Béchar (Cités d'habitat intégrées 2026).

Monsieur le responsable de l'action des équipements publics de la Wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour la:

RÉALISATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE TYPE «2» AU NIVEAU DU SITE 555 LPL,
POS N°01, COMMUNE DE BÉNI-OUNIF, EN LOT UNIQUE,
(CITÉS D'HABITAT INTÉGRÉES 2026).

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres disposant un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (IV) ou plus en bâtiment comme activité principale en cours de validité à la date d'ouverture des plis et ayant déjà réalisé, au moins un projet en bâtiment d'un montant égal ou supérieur à 100.000.000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution ou attestation des travaux délivrée par les maîtres d'ouvrages publics et un chiffre d'affaire cumulé de 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) ou (2023, 2024 et 2025) dépasse ou égale à 100.000.000,00 DA justifié par le certificat « C N°20 » et/ou les bilans financiers.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar, Sise Cité triangle universitaire, Route de l'université à Béchar.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charge doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné. Les offres doivent comporter trois(03) enveloppes intérieures séparées portant l'objet de l'appel d'offres ainsi que selon le cas, la mention: « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée. Les trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante.

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N° : 02.../DEP/2026,
Réalisation d'une école primaire type «2» au niveau du site 555 LPL, POS N°01, Commune de Béni-Ounif, En Lot Unique, (Cités d'habitat intégrées 2026).

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :
A- DOSSIER DE CANDIDATURE: (Voir l'article 09 du cahier des charges).
B- OFFRE TECHNIQUE: (Voir l'article 09 du cahier des charges)
C- OFFRE FINANCIÈRE: (Voir l'article 09 du cahier des charges)

La durée de préparation des offres est à Dix (10) jours qui court à partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h00mn, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière) à une seule séance, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h30mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 10h30 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

N.B :
• Pour plus d'information, les soumissionnaires doivent référer aux dispositions de cahier des charges.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BECHAR
IDENTIFICATION FISCALE N° : 0998 0801 90867 01

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N° : 02.../DEP/2026

N° d'Opération :
Intitulé de l'opération : Etude, Suivi et Réalisation d'une école primaire N°01 type «2» au niveau du site (450+700) LPL, Commune de Béchar, Wilaya de Béchar (Cités d'habitat intégrées 2026).

Monsieur le responsable de l'action des équipements publics de la Wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour la:

RÉALISATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE N°01 TYPE «2» AU NIVEAU DU SITE (450+700) LPL, COMMUNE DE BÉCHAR, EN LOT UNIQUE, (CITÉS D'HABITAT INTÉGRÉES 2026).

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres disposant un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (IV) ou plus en bâtiment comme activité principale en cours de validité à la date d'ouverture des plis et ayant déjà réalisé, au moins un projet en bâtiment d'un montant égal ou supérieur à 100.000.000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution ou attestation des travaux délivrée par les maîtres d'ouvrages publics et un chiffre d'affaire cumulé de 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) ou (2023, 2024 et 2025) dépasse ou égale à 100.000.000,00 DA justifié par le certificat « C N°20 » et/ou les bilans financiers.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar, Sise Cité triangle universitaire, Route de l'université à Béchar.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charge doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné. Les offres doivent comporter trois(03) enveloppes intérieures séparées portant l'objet de l'appel d'offres ainsi que selon le cas, la mention: « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée. Les trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante.

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N° : 02.../DEP/2026,
RÉALISATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE N°01 TYPE «2» AU NIVEAU DU SITE (450+700) LPL, COMMUNE DE BÉCHAR, EN LOT UNIQUE, (CITÉS D'HABITAT INTÉGRÉES 2026).

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :
A- DOSSIER DE CANDIDATURE: (Voir l'article 09 du cahier des charges).
B- OFFRE TECHNIQUE: (Voir l'article 09 du cahier des charges)
C- OFFRE FINANCIÈRE: (Voir l'article 09 du cahier des charges)

La durée de préparation des offres est à Dix (10) jours qui court à partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h00mn, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière) à une seule séance, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h30mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 10h30 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

N.B :
• Pour plus d'information, les soumissionnaires doivent référer aux dispositions de cahier des charges.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCE
DAIRA DE REMCHI
COMMUNE DE SEBAA-CHIOUKH
NIF : 098513229144027
Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
N° : 01./2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communal de SEBAA CHIOUKH lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des projets suivants :

- Achèvement travaux aménagement du chemin communal reliant chemin Wilaya CW 104 et TAGHERMATINE OULED ELAZAWIYA (1^{ère} tranche)

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Certificat de qualification et classification professionnelles en travaux publics (activité principale) catégorie (03) trois ou plus

Attestations de bonne exécution

Les offres seront accompagnées des pièces suivantes :

Dossier candidature :
01-Déclaration de candidature
02-Déclaration de probité
03-Copie du Registre de commerce.
04-Statut de l'entreprise (SARL, EURL,SCS ,SNC,SPA ,SCPA)
05-Qualification professionnelle en travaux public principal catégorie 3 et plus
06-Extrait de rôle
07-mise à jour CNAS
08-mise à jour CASNOS
09- mise à jour CACOBAT
10-Références professionnelles (attestations de bonne exécution) délivrée par les Maîtres d'ouvrages.
11-Liste des moyens humains nominatifs à mobiliser pour le projet appuyée par une déclaration d'affiliation à la CNAS.
12-Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyée par les cartes grises +police assurance+pv contrôle technique ou autres, documents justificatifs de possession ou de location.
13-Bilan financiers des trois dernières années et références bancaires
14-Le numéro d'identification fiscale (NIF) .
15-Reçu de retrait de cahier des charges

L'offre technique :
01- cahier des charges signé et paraphé porte la mention –lu et accepté –manuscrite.
02-Déclaration à souscrire
03-Mémoire technique justificatif.
04- Planning des travaux projet 1- Tous soumissionnaires ayant proposé un délai de réalisation supérieur à 03 mois +90 jours sera éliminer

L'offre financière :
01-Soumission.
02-Bordereau des prix unitaires.
03-Détail quantitatif et estimatif.
04-Rabi
Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier candidature » ; « technique » ou « financière » selon le cas.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée anonyme comportant la mention suivant :

« à ne pas ouvrir – AVIS D'APPEL D'OFFRE ouvert avec exigence de capacités minimales N° :01/2026- objet de l'appel d'offre »

L'enveloppe extérieure doit être anonyme, bien fermée et ne port aucune du soumissionnaire : toute offre portant des dispositions contraires sera déclarée non conforme. Si l'enveloppe extérieure n'est pas bien fermée et marquée comme indiqué ci dessus, le Maître de l'ouvrage ne sera aucun cas responsable de son sort également.

Les offres devront être déposées au bureau du secrétariat du président d'APC de : la commune de SEBAA CHIOUKH wilaya de-Tlemcen

La durée de préparation des offres est fixée dix jours (10) à compter du premier jour de la date de parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et au moins dans deux quotidiens nationaux diffusés au niveau national, le dépôt des offres est fixé du dernier de la durée de préparation des offres jusqu'au 13h 45mn . l'ouverture sera le même jour à 14h00 mn au siège de l' APC (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant). Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de (10+90) jours augmentée de la date d'ouverture des plis. Le présent avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis. Les Documents justifiant les informations de candidature sont exigés uniquement à l'attributaire du marché public maximum de (10) jours, à compter de la date de sa notification.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE REGGANE
COMMUNE DE REGGANE
NIF: 41000200000105700101

AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N; 08/2026

Le président de l'assemblée populaire communal de Reggane wilaya d'Adrar lance une avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimal pour une operation : réalisation et équipement de 04 cantines scolaire ecoles primaires à reggane devisé en 03 lots

Lot n° 01 : Réalisation et équipement de cantrine scolaire à l'école djamel eddin el afghani (annex boussebeain)

Lot n° 02 : Réalisation et équipement de 02 cantrines scolaires à l'école el kheir abdallah (annex el kasba) et ecole elbachir el ibrahimi (annex el zaouia)

Lot n° 03 : Réalisation et équipement de cantrine scolaire à l'école moulay Abdelmalek elreggani (annex)

Les Soumissionnaires intéressés et possesseur un Certificat de qualification et classification professionnelles En ce qui concerne activité en Bâtiment (principale ou secondaire) (03) et plus (valide) et peuvent s'approcher auprès du bureau de marchés de l'APC de Reggane pour consulter ou retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de dix milles dinars (10.000.00 DA) .

Les plis doivent être déposés au niveau du secrétariat du président d'APC sous trois enveloppes séparées : (le dossier de candidature) et (offre technique) et (offre financière) indiquant la dénomination de l'entreprise référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention le « dossier de candidature » , « offre technique » ou « offre financière » selon le cas .ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres appel d'offres N :08/2026 l'objet de l'appel d'offre

Les présentations sont présentées en trois parties et jointes aux documents réglementaires suivants:

Documents requis:

01- LE DOSSIER DE CONDIDATURE :
- une déclaration de candidature dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- une Declaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Copie du Registre de commerce électronique.
- Copie du Statut pour les sociétés.
- le document justifiant la délégation de signature.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les capacités des candidats des soumissionnaires .

Capacités Professionnelles : Certificat de qualification et classification professionnelles

Capacités Financiers: - Chiffre d'affaire des trois (03) dernières années (Joindre attestation d'activité).

Capacités Techniques : - Liste des projets similaires réalisés avec attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages.
- Liste du matériel accompagnés de carte grise et assurances pour le matériel roulant et facture d'achat pour le reste, au certificat des constat du huissier au nom du soumissionnaire dûment justifié.
- Liste des moyens humains accompagnés des attestations ou diplômes et déclaration CNAS +attestation d'affiliation.
- Copie de soumis ou non soumis d'impôt C20 (montre le système en usage réel ou arbitraire) .

02)-L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT:
- déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- le cahier des charges portant à la dernière page ,la mention manuscrite « lu et accepté » .
- Planning des travaux.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique .
- Certificat technique de justification.

03)-L'OFFRE FINANCIÈRE CONTIENT:
- Letter de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée..
- Bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- détail quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée.

NB/- Chaque pièce doit être valide

La date de dépôt des offres est fixée au quinzisième (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP ou Journalisme électronique ; jusqu'à 11H30

L'ouverture en séance publique des plis des dossier de candidatures des offres techniques et - financières est fixée à 12h 00 au siège de La commune de Reggane .le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres, si ce jour est férié cette dernière est reportée au jour ouvrable qui suit à la même heure . cet avis sera considéré comme invitation aux soumissionnaires pour assister aux séances d'ouvertures des plis

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt -dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

LE PRESIDENT DEL'APC

De nombreux travaux réalisés
montrent déjà des signes de dégradation prématurée
Où est le suivi des projets réalisés à Oran?

Par Youcef Chaïbi

A Oran, les projets se succèdent, les inaugurations aussi. Mais une fois les rubans coupés et les photos publiées, une question persiste: où est le suivi? De nombreux travaux réalisés ces dernières années montrent déjà des signes de dégradation prématurée. Trottoirs fissurés, chaussées affaissées, éclairage public défaillant, espaces verts laissés à l'abandon... Certains chantiers à peine livrés présentent des non-conformités flagrantes. Il suffit d'ailleurs de voir le pavé qui est en train d'être posé dans diverses artères de la ville: des malfaçons apparaissent déjà, avec une finition médiocre qui laisse perplexes les riverains. Comment accepter qu'un aménagement censé embellir l'espace urbain donne, dès sa réalisation, une impression de travail bâclé? Comment expliquer que des projets financés par l'argent public se dé-

tériorent en si peu de temps? Le problème ne réside pas uniquement dans la qualité d'exécution, mais également dans l'absence de contrôle rigoureux après la réception des travaux. Le suivi technique semble souvent relégué au second plan, laissant place à une gestion superficielle des réalisations. Dans plusieurs quartiers de la ville, les citoyens constatent avec amertume que les mêmes défauts reviennent: dallage mal posé, réseaux d'assainissement défectueux, aménagements urbains inadaptés. Ces malfaçons engendrent non seulement un gaspillage de fonds publics, mais aussi une perte de confiance envers les responsables chargés du développement local. Le développement d'une ville ne se mesure pas au nombre de projets lancés, mais à leur durabilité et à leur conformité aux normes. Sans contrôle strict, sans suivi permanent et sans sanctions en cas de manquements, les erreurs se ré-

pètent et les budgets se dissipent. Oran mérite mieux qu'un simple affichage de réalisations. Elle mérite des projets solides, suivis et conformes, à la hauteur de son statut et des attentes de ses habitants. La question demeure: à quand une véritable culture de suivi et de responsabilité? Mais le plus inquiétant aussi reste le désordre provoqué par certains promoteurs immobiliers qui semblent agir au-dessus des lois. Des quartiers entiers sont livrés à l'anarchie: trottoirs éventrés, routes dégradées par les poids lourds, amas de gravats abandonnés à ciel ouvert, absence totale de signalisation et de mesures de sécurité. Les riverains vivent au rythme des nuisances, de la poussière et du danger permanent. Où sont les contrôles? Où est le suivi des chantiers? Cette permissivité alimente un urbanisme sauvage qui défigure la ville et bafoue le droit des citoyens à un cadre de vie digne.

Rêver de viandes blanches entre 280 et 320 da le kilo
Où et comment s'en approvisionner ?

Par B. Habib

Des prix de viandes blanches oscillant entre 280 et 320 da le kilo est-ce possible? depuis le début du mois de ramadhan, les prix de poulet ont pris de l'envol et annoncent de fait des prix variant de 430 jusqu'à 460 voire 470 da le kilo alors que la direction du commerce avait mis au point un plan d'anticipation pour répondre à la demande croissante à travers un premier arrivage estimé à plus de 300 tonnes de viandes blanches congelées pour barrer la route à la spéculation sachant que les points de vente dédiés sont d'ores et déjà déterminés. Cependant malgré ces mesures, le prix de la viande du poulet est resté tel qu'il était, suscitant par là même, une inquiétante suée du portemonnaie du consommateur lambda dont le pouvoir d'achat est suffisamment laminé depuis l'entame du mois sacré. Une période sous tension car habituellement secouée par la forte demande, ce qui exige à chaque fois une offre conséquente en produits de consumma-



tions disponibles sur le marché pour satisfaire les besoins journaliers. Si ces mesures de soutien semblent porter leurs fruits pour certains produits, il n'en demeure pas moins que c'est une autre paire de manches pour les viandes blanches, ce produit tant convoité par la « Hrira » du ramadhan et dont les prix sont assez vertigineux pour soulever une polémique. Ceci dit, le consommateur a du mal à dé-

nicher cette viande blanche congelée dont le prix paraît à première vue accessible. C'est du moins ce que nous avons relevé chez bon nombre de consommateurs «Où et comment s'approvisionner en cette denrée du pauvre à prix référentiel?» se sont-ils ainsi demandé à notre rencontre au marché de la rue des Aurès connu par son effervescence des prix en dépit de l'abondance de l'offre.

Projets énergétiques à Oran
Le wali exige un suivi rigoureux sur le terrain

Le wali d'Oran, M.Ibrahim Ou chene, a présidé le 03 mars 2026, une réunion consacrée à l'état d'avancement des projets du secteur énergétique dans la wilaya d'Oran. Ont participé à cette réunion: le Directeur de l'Administration Locale, le Directeur de l'Énergie, le Directeur de la Distribution d'Électricité et de Gaz d'Oran et le Directeur de la Distribution d'Électricité et de Gaz d'Es-Senia. Le wali a entendu un exposé du Directeur de l'Énergie sur les projets du secteur financés par le budget de wilaya, les projets relevant de Sonelgaz (la compagnie nationale d'électricité et de gaz) et le programme ministériel pour 2025, ainsi que sur les programmes relevant du Fonds de Garantie et de Solidarité des Collectivités Locales, qui débu-



teront en 2026. L'étude et la réalisation des travaux de raccordement au gaz naturel dans les différentes municipalités sont achevées à 100 %. L'étude et la réalisation des travaux de raccordement à l'électricité sont achevées à 80 % dans les différen-

tes municipalités. Le wali a insisté sur la nécessité d'un suivi continu sur le terrain des différents projets en cours, notamment les raccordements aux réseaux d'électricité et de gaz, afin de garantir leur achèvement dans les délais impartis.

Démantèlement d'un réseau de trafic
Plus de 9.100 comprimés de psychotropes saisis



Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de trois individus, spécialisé dans le trafic de substances psychotropes, et à saisir 9.105 comprimés hallucinogènes, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps de sécurité. L'opération a été menée suite à des informations de terrain obtenues par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes. Ces informations faisaient état du stockage et de la commercialisation de ces substances par les membres du réseau, qui utilisaient un logement loué comme cache pour entreposer la marchandise en vue de sa distribution dans les quartiers urbains, selon la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Après une opération de surveillance et de filature de leurs activités suspectes, et après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les membres du réseau ont été arrêtés successivement, indique-t-on. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects, qui ont été présentés devant la justice, qui a ordonné leur placement en détention provisoire pour trafic et stockage de substances psychotropes, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

Gendarmerie nationale
Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue

Les services de la Gendarmerie nationale à Oran ont procédé, dans des opérations distinctes, au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue et à la saisie de plus de 7.000 comprimés psychotropes et de 6 kg de kif traité, a indiqué mardi un communiqué de ces services. Ces opérations ont été menées sur la base d'informations confirmées signalant un groupe d'individus qui s'adonnaient au trafic de ces substances psychotropes dans des quartiers de la commune d'Es-Senia, précise le communiqué. Après l'intensification des investigations, un plan bien ficelé a été mis en place, ayant permis « l'arrestation de trois (3) individus et la saisie de 7.100 comprimés psychotropes, de 6 kg de kif traité, d'une somme de 216 millions de centimes, d'armes blanches, d'un véhicule de tourisme et de téléphones mobiles », ajoute la même source. Au terme des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes pour « détention de drogue et de comprimés psychotropes en vue de la vente et acquisition de drogue en vue de la vente en bande criminelle organisée », conclut le communiqué.

A la deuxième semaine
de Ramadhan à Saïda

Les bourses moyennes
mises à rude épreuve

Déjà plus de deux semaines du mois de Ramadhan sont pratiquement bouclées et les bourses moyennes, mises à rude épreuve, s'essoufflent, c'est ce qui explique, en quelque sorte, la chute relative des prix des produits à large consommation.

Ce fléchissement des ventes a poussé les marchands à revoir leur marge bénéficiaire à la baisse, en se contentant d'un faible taux de gain pour éviter des pertes. Ceux qui ne peuvent pas soutenir le rythme des dépenses ramadhanesques, se sont résignés à mettre de côté leur orgueil pour se pointer devant le portillon des Restos du Cœur de la Rahma.

Ce qu'il faut remarquer et le dire, c'est que la montée de l'indice de la pauvreté donne des frissons dans le dos. Mais la solidarité de la société civile n'est pas un vain mot dans la wilaya de Saida car au moment du F'Tour, on ne risque pas de rester sans repas dehors, d'ailleurs beaucoup de familles se "disputent" entre elles les pauvres pour partager leur repas avec eux. Une coutume ancrée de père en fils. **OULD OGBAN**

Mostaganem

Cinq opérations pour
renforcer la campagne de
lutte contre les incendies
de forêts

Le secteur des forêts de la wilaya de Mostaganem a passé cinq nouvelles opérations de développement destinées à renforcer la campagne de lutte contre les incendies de forêts pour l'année 2026, a indiqué, dimanche, un communiqué des services de la wilaya. La même source a précisé que ces opérations, financées dans le cadre du programme d'investissement du secteur et du budget de la wilaya, permettront l'aménagement et l'ouverture de 21 km de pistes forestières, la réalisation de tranchées pare-feu sur une superficie de 31 hectares ainsi que le nettoyage du couvert forestier sur une superficie totale estimée à 140 hectares. Le programme comprend également l'aménagement de cinq postes de vigie et la mise en service de deux points d'eau afin de faciliter les interventions et les opérations d'extinction, ajoute la même source.

Ces opérations viennent s'ajouter au programme d'investissement de l'année 2025, qui a donné lieu à l'ouverture et à l'aménagement de plus de 50 km de pistes forestières dans différentes zones, précise-t-on.

Pour rappel, la Conservation des forêts de la wilaya a enregistré, lors de la campagne précédente, cinq incendies répartis sur quatre communes, ayant entraîné la destruction de plus de 25 hectares, soit une baisse relative par rapport à la campagne 2024 qui avait connu 11 incendies ayant ravagé plus de 38 hectares. La Conservation des forêts explique ce bilan positif, notamment par l'efficacité des mesures préventives adoptées, conclu-on de même source.

Portrait d'un homme d'État Mostaganémoi

Les multiples visages de l'engagement
de Lazreug Mohamed

Par A.Salem

Monsieur Lazreug Mohamed, fervent défenseur de sa Wilaya de Mostaganem à tous points de vue, a fait preuve, tout au long de sa carrière politique, d'un engagement constant et d'une fidélité sans faille à ses convictions. Profondément attaché aux préoccupations de ses concitoyens, il a su porter leur voix avec détermination, aussi bien dans les instances locales que sur la scène nationale, et même internationale en tant que membre du parlement arabe. Sa proximité avec le terrain, conjuguée à une vision stratégique affirmée, lui a permis d'inscrire son action dans la durée et de bâtir un parcours marqué par la cohérence et l'efficacité. Les fonctions principales qu'il a assumées sont : président de la chambre du commerce de la Wilaya de Mostaganem, président de l'UNAT (union nationale des transporteurs algériens), et aussi président du club sportif de l'espérance de Mostaganem (ESM). Doté d'une remarquable capacité à fédérer les énergies et à rassembler au-delà des clivages, il a joué un rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'action politique de son parti de toujours, le FLN comme membre du comité central. À travers ses analyses éclairées, ses propositions structurantes et son sens aigu de l'anticipation, il a contribué à transformer des orientations ambitieuses en mesures concrètes et cohérentes. Son travail ne s'est pas limité à la formulation d'idées : il a su en assurer la traduction opérationnelle, veillant à leur fai-

sabilité, à leur pertinence sociale et à leur impact réel sur le développement institutionnel et économique. Son apport constitue ainsi l'un des piliers essentiels de la dynamique et de la crédibilité des projets programmés par sa formation politique. Au niveau local, il a occupé des fonctions d'importance, notamment en qualité de président d'APW, où il a démontré des qualités de gestionnaire rigoureux et d'homme de dialogue. Sous sa conduite, les travaux de l'institution ont gagné en efficacité et en transparence, favorisant un climat de confiance entre les élus et les administrés. À l'échelle nationale, son élection au Sénat a consacré la reconnaissance de son expérience et de son sens de l'État. Dans cette haute instance, il a participé activement aux débats législatifs, défendant avec constance les intérêts de sa région tout en contribuant à l'équilibre et à la modernisation du cadre institutionnel. La confiance dont il jouissait auprès des dirigeants centraux du pays lui a valu d'être appelé à prendre en charge la direction de campagnes présidentielles à quatre reprises. Cette responsabilité, hautement stratégique, témoigne de la considération dont il bénéficiait et de sa maîtrise des enjeux politiques majeurs. Organisateur méthodique, stratège avisé et communicateur expérimenté, il a su coordonner équipes, messages et actions de terrain avec une grande efficacité, contribuant à structurer des campagnes fondées sur la clarté des orientations et la mobilisation populaire. Cependant, l'action la plus marquante de son parcours demeure celle qu'il mena en 2005 pour

mettre définitivement fin à la décennie noire. À la demande des hautes autorités de l'époque, il fut investi de la mission délicate et historique d'organiser la rencontre entre les parties en conflit responsables des groupes armés et représentants de l'État, afin d'initier un processus de réconciliation nationale (moussalahawatanya). Dans un contexte de tensions extrêmes et de profonde défiance, il sut faire preuve de courage politique, de sens du dialogue et d'une rare capacité d'écoute. Mostaganem en fut le point de départ, devenant le symbole d'une volonté de paix et d'un retour progressif à la concorde civile. Par son rôle de médiateur et d'artisan du rapprochement, il a contribué à ouvrir la voie à une nouvelle étape de stabilité et d'espérance pour la nation et à réunir autour d'une même table le premier conseiller du président de la république de l'époque M.Belkhadem, Khaldi El Hadi ministre de la formation professionnelle, la présidente de l'association nationale des victimes du terrorisme, Mme Rabha Tounsi, et les responsables du mouvement armé d'alors, Madani Mezrag, et Benaïcha, et les partis de l'alliance que sont le FLN, RND, et HAMAS. La réunion s'est déroulée à la maison de la culture, et ensuite un grand repas cérémonial a clôturé cette journée au niveau de l'hippodrome de Mostaganem, et y ont assisté des représentants de plusieurs wilayas. Elle avait pour objet de préparer les bases d'un accord qui sera par la suite soumis à l'approbation des autorités centrales, et fait l'objet d'un référendum populaire qui l'a plébiscité.

Mascara

Augmentation de la production de lait à plus de 163.000 L/jour

La production de lait pasteurisé subventionné a été portée à plus de 163.400 litres par jour, dans la wilaya de Mascara durant le mois sacré de Ramadhan, a indiqué, mardi, la direction du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. La même source a précisé à l'APS que la quantité quotidienne de lait pasteurisé subventionné, dont le prix est fixé à 25 dinars le litre, est passée, ces derniers jours, de quelque 143.300 litres à plus de 163.400 litres par jour. Cette hausse a été rendue possible grâce au renforcement de la laiterie publique « GIPLAIT », située dans la commune de Tizi, par un quota sup-

plémentaire de 90 tonnes de poudre de lait, fourni par l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL). Cette augmentation a permis de garantir un approvisionnement abondant du marché local en ce produit alimentaire de large consommation, notamment durant le mois sacré, selon la même source. La quantité destinée au marché local pendant le mois de Ramadhan est produite au niveau de la laiterie publique « GIPLAIT » dans la commune de Tizi, ainsi que dans trois laiteries privées situées dans les communes de Tighennif, El-Ghomri et Mohammadia, indique-t-on. Les quantités produites quotidienne-

ment de lait pasteurisé subventionné ont enregistré une hausse d'environ 30.000 litres par jour par rapport au Ramadhan de l'année dernière, selon la même direction. Par ailleurs, afin de faire face à la demande accrue pour ce produit durant le Ramadhan, les services de la direction, en coordination avec la direction des Services agricoles (DSA), ainsi que les chefs de daïras et de communes, ont mis en place un programme spécial comprenant la réorganisation du réseau des distributeurs privés afin d'assurer une distribution quotidienne régulière à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

Gendarmerie nationale de Relizane

Saisie de 07 kg de kif traité et plus de 25.000 comprimés psychotropes

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane ont réussi à saisir une importante quantité de drogues et de substances psychotropes, lors d'une opération qualitative inscrite dans le cadre de la lutte continue contre la criminalité organisée et le trafic illicite de stupéfiants. Dans un communiqué rendu public le 1er mars 2026, le Gendarmerie nationale algérienne précise que l'opération a permis la saisie de 07 kilogrammes de kif traité ainsi que de

plus de 25.000 comprimés psychotropes de différents types et dosages. Une femme, suspectée d'implication au sein d'un réseau criminel spécialisé dans le transport, le stockage et la commercialisation de drogue, a également été arrêtée. Selon la même source, cette intervention fait suite à des informations fiables faisant état d'activités suspectes liées à un réseau structuré de trafic de stupéfiants. Les services compétents ont alors engagé des investigations approfondies, en recourant à des

techniques d'enquête modernes, ce qui a permis d'identifier l'un des principaux suspects, actuellement en fuite. Les opérations de perquisition ont conduit à la saisie des quantités précitées ainsi qu'à l'immobilisation de deux véhicules utilisés pour le transport des produits prohibés, confirmant, selon le communiqué, le caractère organisé de cette activité criminelle. La mise en cause sera présentée devant le procureur de la République près le tribunal de Oued Rhiau, après l'achèvement des procédu-

res légales en vigueur. Les investigations se poursuivent afin d'identifier et d'appréhender les autres membres du réseau et de démanteler ses éventuelles ramifications. Cette opération s'inscrit dans la stratégie sécuritaire visant à intensifier la lutte contre les réseaux de trafic de drogues et de substances psychotropes, en vue de préserver la santé publique et de garantir la sécurité et la stabilité de la société.

N. Ouadah

Transports à Alger

Plusieurs projets réceptionnés prochainement à El-Harrach

Plusieurs projets relevant du secteur des transports dans la circonscription administrative d'El-Harrach (wilaya d'Alger) seront réceptionnés dans les prochains mois, dont le projet de réhabilitation de la gare ferroviaire, ont indiqué mardi des responsables locaux. Cette annonce a été faite lors d'une visite de terrain effectuée par une délégation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, à l'initiative de la commission de l'aménagement du territoire et des transports de l'Assemblée, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des projets liés aux transports et à l'aménagement du territoire dans la région d'El-Harrach. Dans ce cadre, le wali délégué de la circonscription administrative d'El-Harrach, Abdelwahab Zini, a déclaré à la presse, en marge de cette visite, que la réception de la gare ferroviaire d'El-Harrach dans sa nouvelle configuration interviendra "dans un délai de cinq mois", affirmant que les travaux ont atteint un stade avancé. Ce projet, qui vise à "moderniser cette infrastructure vitale accueillant un grand nombre de voyageurs", s'inscrit dans le cadre du "Plan jaune", une stratégie adoptée par la wilaya d'Alger pour améliorer les services publics et offrir de meilleures conditions de confort aux citoyens, a précisé M. Zini.

La circonscription administrative d'El-Harrach ambitionne de devenir une circonscription modèle dans le domaine des transports, à travers la réalisation et la modernisation des infrastructures et la facilitation de leur accessibilité, notamment par la généralisation du projet du "ticket unique", qui permettra aux citoyens d'utiliser un seul titre de transport pour se déplacer via les différents moyens de transport disponibles, a-t-il ajouté. Lors de cette visite, la délégation a également constaté le lancement des travaux de réalisation du parking



situé en face de la gare, où les maquettes extérieures proposées du projet, qui concerne également les usagers de la station de métro, ont été présentées.

La délégation a également inspecté les travaux de réhabilitation de la gare routière de Boumaâti, où des instructions ont été données concernant l'amélioration de l'éclairage, les travaux de clôture extérieure ainsi que l'installation d'écrans d'affichage. Elle s'est aussi enquis de l'état d'avancement du nouveau tronçon routier reliant la rue "Malika Gaïd" à la cité "Naïli", dont le taux de réalisation dépasse 60% dans ses différentes composantes, selon l'exposé technique présenté. Au quartier "Boumaâza", dans la commune de Bach Djerrah, la visite a permis de constater l'avancement des travaux d'aménagement d'un nouveau parc comprenant des aires de jeux pour enfants, des espaces verts, des aires sportives ainsi que d'autres installations. Dans ce cadre, le président de la Commission de l'aménagement du territoire et des transports à l'APW d'Alger, Mohamed Bouchareb, a sou-

ligné l'importance de ce projet en tant que havre pour les familles dans une zone à forte densité démographique. Il a indiqué que sa mise en service est attendue prochainement, vu le taux d'avancement des travaux qui avoisine les 80%.

Les projets inspectés lors de cette visite s'inscrivent dans une vision globale de modernisation de la capitale, a-t-il dit, soulignant que la circonscription administrative d'El-Harrach a bénéficié des plans intégrés dans cette stratégie, notamment le "Plan vert", qui comprend l'aménagement de Oued El-Harrach et des jardins environnants, le "Plan blanc" relatif à la réhabilitation des bâtiments, ainsi que le "Plan jaune" consacré à l'aménagement des routes et à la modernisation du secteur des transports, a ajouté M. Bouchareb. L'intervenant a insisté sur le fait que ces sorties de terrain se poursuivront à la même cadence et concerneront l'ensemble des circonscriptions administratives de la capitale, afin d'assurer le suivi de l'exécution des projets sur le terrain en coordination avec les services de la wilaya.

Bouira

Un vieillard tué par un automobiliste

Un accident de la route s'est produit ce matin du mardi à 9 H 58 M dans le village Ighil Mellala qui est rattaché administrativement à la commune de Ahl-El-Eksseur qui se trouve à quelques 35 km au cardinal sud du chef-lieu de la Wilaya de Bouira. Un automobiliste a percuté un vieillard âgé de 93 ans qui n'a pas survécu à ses blessures, selon le lieutenant Youcef Abdat, responsable de la cellule d'information et de la communication au sein de la protection civile de la Wilaya de Bouira. La victime qui tentait de traverser la route a été mortellement renversée. Les éléments de la protection civile de l'unité secondaire de la Daïra de Bechloul qui ont été appelés ont pris en charge le vieillard qui n'a pas survécu à ses blessures, la dépouille mortelle de l'infortuné a été déposée dans la morgue de l'hôpital de la ville de Ahl-El-Eksseur.

TAIB HOCINE

Khenchela

170 millions DA pour des projets de développement dans la daïra de Kaïs

Une enveloppe financière estimée à 170 millions DA a été octroyée pour la réalisation de projets de développement dans les communes relevant de la daïra de Kaïs (wilaya de Khenchela), a-t-on appris lundi auprès du chef de daïra. Mohamed Saïd Haniche a ainsi précisé qu'il s'agit au total de 19 projets de développement retenus pour les communes de Kaïs, de R'mila et de Taouzianet au titre du programme d'appui au développement socio-économique des communes de l'année 2026. Ces projets concernent les secteurs de l'hydraulique, des travaux publics, de l'éducation, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction ainsi que de la jeunesse et des sports, a ajouté le même responsable. Les services des communes concernées parachèvent actuellement les procédures requises pour le lancement de ces projets, a-t-il indiqué. L'objectif de ces projets est d'améliorer le cadre de vie des populations des localités reculées de ces trois communes et de favoriser la création d'emplois pour les jeunes qui y habitent, a affirmé le chef de daïra.

Blida

Réception de nouvelles infrastructures éducatives à la prochaine rentrée scolaire

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Blida sera renforcé, à la prochaine rentrée scolaire, par plusieurs nouvelles infrastructures éducatives destinées à renforcer les conditions de scolarisation, at-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Ces projets, en réalisation dans différentes communes de la wilaya, concernent les trois paliers scolaires, selon la même source.

Il s'agit notamment d'un Collège d'enseignement moyen (CEM) en cours de réalisation au centre-ville de Chiffa (ouest), dont le taux d'avancement est atteint à 80%, alors que sa réception est prévue pour la prochaine rentrée. Un groupe scolaire de 18 classes est également en réalisation au quartier de Sidi Yahia, de la commune d'Oued El Alleug. D'autres projets sont, par ailleurs, en cours de réalisation au niveau des nouveaux ensembles d'habitations, notamment un CEM à la cité des 3.800 logements AADL de Deriouche, avec un taux d'avancement amélioré à 90%, et une mise en service attendue dans les prochains jours, selon la même source. Par ailleurs, un CEM de 24 classes est en cours de réalisation à la cité Ben Boulaid, dans le centre-ville, avec un taux d'avancement de 75%.

El Tarf

La production du lait pasteurisé augmentée à plus de 114.000 litres/jour



Les capacités de production du lait pasteurisé dans la wilaya d'El Tarf ont été augmentées à plus de 114.000 litres/jour durant le mois de Ramadhan, at-on appris lundi auprès de la direction du commerce. Le chef du service d'observation du marché et de l'information économique de cette direction, Issam

Bechinia, a précisé que la quantité produite de lait pasteurisé subventionnée au prix fixé à 25 DA le sachet a été augmentée de 109.882 litres/jour avant le Ramadhan à 114.732 litres/jour actuellement. Cette augmentation a permis d'améliorer l'approvisionnement du marché local en ce produit de grande consommation,

selon la même source qui a souligné que durant le Ramadhan, la laiterie «Edough» d'Annaba relevant du groupe Giplait a été renforcée par 15 tonnes de poudre de lait par l'Office national interprofessionnel du lait. Cette quantité de lait destinée au marché local pendant le Ramadhan est également produite par une laiterie privée dans la commune de Besbes (El Tarf), selon la même source. Pour couvrir la demande croissante sur le lait pasteurisé pendant le Ramadhan, 40 distributeurs privés sont mobilisés pour approvisionner plus de 800 commerces à travers cette wilaya frontalière, selon la même source. La laiterie « Edough » a ouvert trois points de vente dans les communes d'El Tarf, de Bouhadjar et d'Oued Zitoun pour assurer la commercialisation du lait et dérivés, à l'adresse indiquée.

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

نشر محتوى محضر تبليغ أمر بالحجز على العقار بجريدة يومية وطنية المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية يطلب من الشركة لتوزيع مواد البناء الوحدة التجارية بهران سوسماك فرع حيكما ممثلة من طرف مديرتها الكائن مقره ب بالمنطقة الصناعية طريق المحطة القطعة رقم ١ ابو 724 قسمة 01 بلدية الساتية وهران. بعد الاطلاع على الأمر الصادر عن السيد رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم بتاريخ 2025/09/09 تحت رقم ترتيبه 25/00314 المتضمن أمر بالحجز التنفيذي على العقار. بعد الاطلاع على الأمر بالإلآن بنشر محضر تبليغ أمر بالحجز العقاري الصادر عن السيد رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم بتاريخ 2026/02/17 تحت رقم ترتيبه 26/0070. بعد الاطلاع على نص و شروط المواد 407، 411-406، 410 ، 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية نحن الأستاذ عباسة بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم الموقع أدناه الكائن مكتبه بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغاثم بلغنا عن طريق النشر بالجريدة يومية الوطنية المدعو ردوي يحي ابن ابراهيم الساكن بحي عميروش 19 مستغاثم لمضمون الأمر الصادر عن السيد رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم بتاريخ 2025/09/09 تحت رقم ترتيبه 25/00314 المتضمن أمر بالحجز التنفيذي على العقار. الممثل في مسكن يقع بمنطقة أوروني بلدية مزغان يتكون من طابق أرضي يشتمل على صالة و مطبخ و حمام مرحاض بهو، ساحة ومراب والطابق الأول يشتمل على 03 غرف و حمام و بهو و شرفة و الطابق الثاني يشتمل على غرفتين بهو و شرفتين و مطبخ، تبلغ مساحته 166.93م² ونسبة 1000/24.95 من الأجزاء المشتركة الحصة رقم 37 باب رقم 37، يحمل مراجع المسج مجموعة الملكية 11 قسم 01 مزغان ، وهذا لاستقاء طالب التنفيذ لدينه المقدر بمبلغ 14.889.266,75 دج. وأنذرناه بأنه إذا لم يدفع مبلغ الدين في أجل شهر واحد (1) من تاريخ التبليغ الرسمي ببيع العقار و/ أو الحق العيني العقاري جبرا عليه طبقا للمادة 725 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.

المحضر القضائي
05.03.2026

مكتب الأستاذة ضامن فتحية محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبه بحي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران والموجود الطابق الأرضي قم 09 الهاتف: 0794-58-93-59

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م. بموجب أمر رخصة بالتصرف في اموال قاصر الموزع في 2025/11/11 رقم الترتيب 25/1037، حيث أنه ترخص للسيدة مطمور ثورية المولودة بتاريخ 1970/03/11 بمستغاثم ابن ميلود و بهلول خيرة بأن يتصرف ب : مناب ابنها القاصر المذكور هويتها أدناه ببيع مسكن فردي كائن ببلدية مستغاثم شارع عمارة حميدة حي البناء الذاتي جبلي محمد تقدر مساحته بمائة و سبعة متر (107م²) مجموعة رقم 27 قسم رقم 65 ملك للقاصر شالكر بركة المولودة في 2011/03/11 بمستغاثم وذلك ببيع نصيبها في المزداد العلني مع ايداع المبلغ المتحصل عليه في الحساب البنكي للقاصر مع القول بالرجوع البنا في حالة الاشكال. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني ان جلسة الاعتراضات حدثت من طرف السيد رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2026/02/24 على الساعة 11:00 صباحا وجلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2026/03/24 على الساعة 14:00 بعد الزوال ذلك أمام قاضي البيوع العارية لدى محكمة مستغاثم. التعيين: حقوق عقارية مشاعة مقدرة ب: 480/07 في الشيوخ من مسكن فردي كائن ببلدية مستغاثم شارع عمارة حميدة حي البناء الذاتي جبلي محمد تقدر مساحته بمائة وسبعة متر (107م²) مجموعة رقم 27 قسم رقم 14. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدر: 200.000.00 دج مائتي ألف دينار جزائري. للاطلاع على نشر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
05.03.2026

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

مكتب الأستاذ بن محبوس عبد العزيز موقى بهران 14 نهج العربي النسي. الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة تازي ستون بايير تأسيس بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 2026/03/04، في طور التسجيل، تم تأسيس شركة تحمل المواصفات التالية: الشكل: شركة ذات المسؤولية المحدودة. الاسم الاجتماعي ش.م.م تازي ستون بايير. المقر الاجتماعي ولاية وهران ، حي الصديقية بواجهة شارع عزابة (Ex Secourgeon) رقم 14 ، قسم 06 مجموعة الملكية رقم 86 ، المحل رقم 04، الطابق تحت الأرضي، المدة: 99 سنة. الموضوع الاجتماعي: تهدف الشركة الحالية إلى: صناعة عجينة الورق وصناعة الورق المقوى (104.220) / التحويل الصناعي للورق وصناعة أدوات مختلفة من الورق (111.302) / نقل البضائع 604.105. رأسمالها الاجتماعي مائة ألف دينار جزائري (100.000.00 دج) بقيمة قدرها (1.000 دج) للحصة الواحدة، موزعة بين الشركاء: السيد: تازي قادة ، الساكن بحي الصديقية (وهران)، 14 شارع عزابة، 75 حصة اجتماعية. السيدة خرشوش فراح ، الساكنة بحي الصديقية (وهران) ، 14 شارع عزابة، 25 حصة اجتماعية. التسيير: عين السيد تازي قادة كمسير للشركة والسيدة خرشوش فراح كمسيرة مساعدة للشركة للتصرف انفراديا لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران. للإعلان الموقى
05.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدیوان العومی للمحضر القضائي
الأستاذة نغماري حفيظة محضرة قضائية
اختصاص مجلس قضاء مستغاثم
الكائن مكتبها بحي البحر (لاسيا) طريق وهران عمارة 50 رقم 21 مستغاثم/ رقم الهاتف : 0554994047
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني لأعلى عرض بجريدة يومية وطنية المواد 749 ، 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الموقع أدناه الأستاذة نغماري حفيظة محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم اختصاص مجلس قضاء مستغاثم والكائن مكتبنا بالعنوان المذكور أعلاه. يطلب من المؤسسة العمومية الاقتصادية، المسماة الشركة المالية للاستثمارات المساهمة والتوظيف صوفينانس SPA SOFINANCE الممثلة من طرف السيد فراحة ميلود بن لخضر بصفته الرئيس المدير العام. الكائن مقرها : ب 34 نهج محمد بلقاسمي المدنية الجزائر العاصمة. المختار موطنها : في دائرة اختصاص محكمة التنفيذ مكتبنا الكائن بالعنوان المذكور أعلاه. ضد : الشركة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة ميموزا مديتيراني الممثلة قانونا في شخص مسيرها "حاج أعراب وافية". الكائن مقرها : بدوار أولاد حمدان القطعة رقم 02 مجموعة ملكية 264 بلدية عين النويصي ولاية مستغاثم. تنفيذ لاتفاقية الغرض المحررة بتاريخ 2017/11/27 تحت رقم 2017/05 مرفقة بنسخة من الملحق التعديلي رقم 01 ورقم 02 لاتفاقية القرض. بناء على أمر بإمهار جدول قيد الرهن القانوني على عقار بالصيغة التنفيذية الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم بتاريخ 2024/02/21 رقم الترتيب 24/000025 رقم الفهرس 24/34 الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن المحكمة التجارية المتخصصة بتاريخ 2024/02/21 تحت رقم 24/01. نعلن بأنه سيشرع في البيع بالمزاد العلني للقرار المرهون والمحجوز عليه المملوك للشركة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة ميموزا مديتيراني المتمثل في قطعة أرض كائنة ببلدية عين النويصي ولاية مستغاثم تقدر مساحتها ب 25 أر مشيد عليها ما يلي : ثلاث 03 مستودعات تخزين للعتاد الفلاحي، غرفة للتبريد، مسكن أرضي يحتوي على ثلاث (03) غرف قاعة استقبال ، بهو، مطبخ، مرحاض ، حمام، تحمل مراجع المسج التالية : قسم 02 مجموعة ملكية 264. بتاريخ 2026/03/31 على الساعة الثانية (14 سا) زوالا بقاعة جلسات البيوع العقارية بمقر محكمة مستغاثم. وقد حدد السعر الافتتاحي لمن تقدم بأعلى عرض. اضافة الى الشروط المحددة في قائمه شروط البيع فان الراسي عليه المزداد يتحمل الاعباء القانونية بما فيها دفع عن طريق شيك حال انعقاد الجلسة 5/1 من الثمن والمصاريف والرسوم المستحقة ويدفع المبلغ الباقي في أجل 08 أيام الموالية لرسو المزداد. يجوز لكل شخص الاطلاع على قائمه شروط البيع بمكتب المحضرة القضائية الأستاذة نغماري حفيظة محضرة القضائية اختصاص مجلس قضاء مستغاثم الكائن مكتبها بحي البحر (لاسيا) طريق وهران عمارة 50 رقم 21 مستغاثم، أو في اماته ضبط محكمة مستغاثم.

المحضرة القضائية
05.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
MaitreMEHALI SIDAHMED A.KRIM
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68
محضر تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر
نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. بناءا على طلب السيد: بلحاج عدة طبيب.ساكن : شارع الشهداء مجمع الاونزيام عمارة الطابق الرابع. بعد الاطلاع على المواد : 613، 612 ، 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بعد الإطلاع على إذن بنشر مضمون تكليف بالوفاء الصادر عن السيد رئيس محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2026/02/26 تحت رقم الترتيب 2026/76. بلغنا عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية. نسخة من السند التنفيذي الحكم الصادر عن محكمة وادي ارهيو قسم الجنج بتاريخ 2023/12/06 رقم الفهرس 23/03778 رقم الجدول 23/01815 الممهور بالصيغة التنفيذية. الى السيد: بوحلوفة عبد القادر. الساكن : حي خرماشة بلدية وادي ارهيو. ونبهناه وأعلمناه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ نشر مضمون هذا المحضر بجريدة يومية وطنية و إلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية. ولكي لا يجهل ما تقدم وإثباتا لما تقدم بطبقا للقانون.

المحضر القضائي
05.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
MaitreMEHALI SIDAHMED A.KRIM
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68
محضر تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر
نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. بناءا على طلب السيد: مداني موراد. الساكن : شارع باك أحمد بلدية جديوية. بعد الاطلاع على المواد : 613 ، 612 ، 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بعد الإطلاع على إذن بنشر مضمون تكليف بالوفاء الصادر عن السيد رئيس محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2026/02/26 تحت رقم الترتيب 2026/77. بلغنا عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية. نسخة من السند التنفيذي الحكم الصادر عن محكمة وادي ارهيو قسم الجنج بتاريخ 2025/03/19 رقم الفهرس 25/01377 رقم الجدول 25/01109 الممهور بالصيغة التنفيذية. الى السيد: رايس يوسف ابن جيلالي. الساكن: حي البناء الذاتي بلدية جديوية. ونبهناه وأعلمناه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ نشر مضمون هذا المحضر بجريدة يومية وطنية و إلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية. ولكي لا يجهل ما تقدم وإثباتا لما تقدم بلغنا نسخة من هذا المحضر عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائي
05.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
MaitreMEHALI SIDAHMED A.KRIM
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68
محضر تبليغ تكليف بالوفاء عن طريق النشر
نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. بناءا على طلب السيد: بلحاج عدة طبب الساكن : شارع الشهداء مجمع الاونزيام عمارة الطابق الرابع. بعد الاطلاع على المواد : 613 ، 612 ، 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناءا على السند التنفيذي الحكم الصادر عن محكمة وادي ارهيو قسم الجنج بتاريخ 2023/12/06 رقم الفهرس 23/03778 رقم الجدول 23/01815 الممهور بالصيغة التنفيذية. بعد الاطلاع على إذن بنشر مضمون تكليف بالوفاء الصادر عن السيد رئيس محكمة وادي ارهيو تاريخ 2026/02/26 تحت رقم الترتيب 2026/76. بلغنا عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية. وكلفنا السيد: بوحلوفة عبد القادر. الساكن: حي خرماشة بلدية وادي ارهيو. والزمناه أن يدفع المبالغ التالية: مبلغ : 5.000.000,00 دج قيمة التعويض المحكوم به ضده. مبلغ : 7200,00 دج قيمة مصاريف عقود التنفيذ. مبلغ 172.000.00 دج قيمة الحق التناسبي. ونبهناه وأعلمناه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ نشر مضمون هذا المحضر بجريدة يومية وطنية و إلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية. ولكي لا يجهل ما تقدم وإثباتا لما تقدم بلغنا نسخة من هذا المحضر عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائي
05.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
MaitreMEHALI SIDAHMED A.KRIM
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68
مستخرج من قائمة شروط البيع
بتاريخ الرابع من شهر مارس سنة الفين وستة وعشرون. طبقا لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. بناءا على طلب ورثة طريف أحمد وهم : زوجته السيدة وتار دلال ابنتيه من زوجته وهم ضريف مريم، ضريف زينب خيرة إخوته أشقاء وهم : ضريف محمد، ضريف عبد القادر، ضريف محجوبة، ضريف براهيم، ضريف سماعيل ، ضريف لحسن، الساكنون : بشارع عناتي عدة بلدية جديوية. قمنا بتحرير قائمة شروط البيع لبيع العقار ملك : السيد بوجلاوي عبد القادر. وفق البيانات التالية: بناءا على السند التنفيذي الحكم الصادر عن محكمة وادي ارهيو القسم المدني بتاريخ 2018/11/18 رقم الفهرس 18/02118 رقم الجدول 18/01362 المؤيد والمعدل بالقرار الصادر عن مجلس قضاء غليزان الغرفة المدنية بتاريخ 2024/09/17 رقم الفهرس 24/01239 رقم القضية 24/00454 الممهور بالصيغة التنفيذية. بيبات الحقوق العقارية المعنية بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: قطعة أرض صالحة للبناء مشيد عليها مسكن تقع ببلدية واريزان ، دائرة وادي ارهيو ، من ولاية غليزان تبلغ مساحتها مائة وستة وعشرين متر مربع وخمسة وسبعين ديسيمتر مربع (126.75م²) ، الحصة رقم 02 مشار من الشمال : القطعة رقم 03 الآلة لبوجلواوي محمد من الجنوب : القطعة رقم 01 الآلة ل بوجلواوي عدة من الشرق : ملكية الغالي محمد : من الغرب : طريق. الدانن : ورثة طريف أحمد وهم: زوجته السيدة وتار دلال ابنتيه من زوجته وهم ضريف مريم ، ضريف زينب خيرة إخوته أشقاء وهم : ضريف محمد ، ضريف عبد القادر ، ضريف محجوبة ، ضريف براهيم ضريف سماعيل ، ضريف لحسن. المدين : السيد بوجلواوي عبد القادر. الثمن الاساسي : حدد الثمن الاساسي الذي يباع به العقار في المزداد العلني حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبير نقاش محمد ب : 1.000.000,00 دج مليون دينار جزائري. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2026/02/11 تحت رقم 26/322. حددت جلسة الاعتراضات بتاريخ 2026/03/10 على الساعة 13:30 بعد الزوال بمكتب الرئيس. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 737 ، 748 ، 749 من ق | م | ليتم نشره في الجريدة وتعليقه على لوح إعلانات المحكمة. مع كافة التحفظات . حررنا المحضر الحالي في اليوم والشهر والسنة والمذكورين أعلاه طبقا للقانون. المحضر القضائي
05.03.2026

Dziri et Haddou de retour à Oran avec l'USM Khenchela

MCO: Gagner pour se rapprocher du podium

Par Rachid B.

Quand bien même il sera privé de son élément le plus déterminant à domicile, à savoir son bouillonnant public, le Mouloudia d'Oran n'aura d'autre alternative que la gagne, demain soir au stade Miloud-Hadefi sous peine de revenir à la case départ.

Sur une courbe ascendante depuis le départ de l'Espagnol Carlos Garrido et le retour sur le banc de Si Tahar Cherif El-Ouazzani, matérialisée notamment par l'important succès face au Mouloudia d'Alger et la victoire au 20 août aux dépens du Paradou, le MCO devra, en effet, battre l'USM Khenchela pour confirmer son net regain de santé et s'éviter un coup d'arrêt dont les conséquences pourraient être fâcheuses. Avec sept points récoltés en trois journées de Ligue 1, les coéquipiers de Traoré

sont, d'ailleurs, revenus dans la course au podium et ont l'occasion de s'en rapprocher davantage en cas de victoire demain soir. En raflant les trois unités mises en jeu ce vendredi, le Mouloudia (5ème avec 30 points) dépasserait, à ce propos, l'Olympique d'Akbou (4ème avec 32 points) au classement et ne sera qu'à une encablure de la JS Saoura (3ème avec 34 points). Ce sera, aussi et surtout, la meilleure façon de mettre la pression sur ces deux concurrents qui s'affronteront dimanche à Béjaïa dans un choc qui profitera probablement aux Rouge et Blanc d'El-Hamri. En pleine reconfiguration administrative avec le retour de Zoubir Ouasti à son poste de manager général et l'intégration officielle de Hichem Bouyoucef en tant que coordinateur, l'administration était, par ailleurs, affairée à régler le « problème de l'entraîneur » avec l'expiration

de la licence provisoire octroyée par la Ligue de Football Professionnel à Cherif El-Ouazzani qui refusait, de son côté, de rendre le tablier de directeur technique et de se concentrer uniquement sur le terrain. Cette rencontre à gros enjeux entre le MCO et l'USMK sera, du reste, marquée par le rapide retour à Oran du duo Dziri Bilal-Haddou Moulay qui avait, rappelons-le, été nommé à la tête du Mouloudia avant d'être prié de résilier son contrat quelques heures plus tard en raison de la terrible pression populaire qui s'est exercée sur la direction du club pour ne pas confier la succession de Garrido aux deux anciens internationaux de l'USMA. Il serait, enfin, utile de préciser qu'aucune absence importante n'est à déplorer côté mouloudéen, ce qui devrait offrir à Cherif El-Ouazzani davantage de choix et d'alternatives que lors du récent déplacement à Alger.

Coupe d'Algérie

Le CRB «jamais deux sans trois», la JSMB tombe l'arme à la main

Le CR Belouizdad et le CS Constantine se sont qualifiés pour les demi-finales de l'édition 2026 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, en battant respectivement le MC Alger (3-2 AP) et la JSM Béjaïa (1-0), en quarts de finale, disputés mardi soir, aux stades Nelson Mandela de Baraki et Chahid Hamlaoui de Constantine. Le CRB avait ouvert le score à la 17e minute de jeu, par l'intermédiaire de son attaquant tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda, avant de concéder l'égalisation devant Ayoub Ghezala, ayant transformé un pénalty à la 29e. Après la pause, et pratiquement sur leur première offensive en deuxième mi-temps, les Belouizdadis ont réussi à reprendre l'avantage au score, grâce au défenseur Naoufel Khacef, d'un tir puissant à la 46e. Mais le Chabab a dû terminer le match à dix, après l'expulsion d'Abdenour Belhocini, survenue à la 80e, et cette infériorité numérique a eu un impact direct sur l'issue finale du match, car le Doyen en a profité pour arracher une nouvelle égalisation.

Cette fois, par l'intermédiaire de son avant-centre Guinéen Mohamed Saliou Bangoura, auteur d'une belle frappe croisée à la 90e. Le derby s'est donc soldé par un score nul (2-2) à l'issue du temps réglementaire et il a fallu recourir aux prolongations pour départager les deux équipes. Malgré l'infériorité numérique, le Chabab est resté bien présent dans le match, et il s'est même offert le luxe d'ajouter un troisième but, grâce à Youcef Laouafi, d'un joli tir croisé à la 100e, avant de préserver son acquis jusqu'au coup de sifflet final. Il s'agit du troisième duel consécutif entre le CRB et le MCA en Coupe d'Algérie, car après la finale de l'édition 2023-2024, remportée par le Chabab (1-0), les deux clubs s'étaient croisés une nouvelle fois lors de l'édition suivante. C'était au stade des 1/16es de finale et c'est encore une fois le club de Laâquiba qui s'était imposé (1-0).



Avec cette nouvelle victoire, la troisième en autant de matches, les Rouge et Blanc confirment la fameuse règle du «jamais deux sans trois», en se forgeant au passage une solide réputation de «bête noire» du Mouloudia en Coupe d'Algérie. De son côté, la JSM Béjaïa, ancien club de l'élite mais aujourd'hui pensionnaire de la Division inter-régions faisait office de «Petit Poucet» de cette édition 2026, et il espérait créer l'exploit face au CS Constantine pour prolonger un peu plus son aventure dans cette épreuve populaire. Mais cette fois, et à son plus grand regret, le miracle n'a pas eu lieu. Pourtant, le club de la Soummam avait tenu bon pendant plus de 100 minutes, avant de s'incliner finalement devant le milieu de terrain Mohamed Benchaïra, auteur du pénalty victorieux à la 90e+11. Désormais éliminée de la Coupe d'Algérie, la JSMB va probablement investir toutes ses forces en championnat, avec l'espoir de décrocher une accession en fin de saison. Elle est actuellement leader du Groupe Centre-Est de la Division inter-régions, avec trois longueurs d'avance sur son dauphin, la JS Azazga. Les

péripéties de ces quarts de finale se poursuivront mercredi soir, avec le déroulement des deux derniers matches inscrits à leur programme, à savoir : CA Batna - MC Saïda et USM Alger - JS Saoura, dont le coup d'envoi sera donné à 22h00. Les demi-finales sont prévues le 7 avril prochain, et suivant le programme établi par la commission d'organisation de l'épreuve, le MC Alger sera opposé au CS Constantine, alors que le vainqueur du troisième quart de finale, entre le CA Batna et le MC Saïda, affrontera son homologue du quatrième et dernier quart de final, entre l'USM Alger et la JS Saoura.

Paradou AC

Les 2 gardiens suspendus



Le gardien du Paradou AC, Mohamed El Koubi, a écopé de 2 matches de suspension ferme pour «faute grave», a annoncé la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) dans un communiqué. Le gardien n°2 du Paradou AC a été expulsé pour avoir touché de la main la balle en dehors de sa surface lors de la défaite concédée à domicile face au MC Oran (1-2) lors de la 21e journée du championnat.

JS Bordj Ménaïel

03 matches de suspension pour Abdelali Nadjah

Le portier n°1 du Paradou AC, Taoufik Mousaoui, purge une sanction de 2 matches de suspension, dont un avec sursis, pour propos déplacés envers l'arbitre lors de la défaite concédée à Béjaïa face à l'Olympique Akbou (3-4), à l'occasion de la 20e journée. Du coup, le PAC se retrouve contraint de composer sans ses deux gardiens principaux. De son côté, l'entraîneur des gardiens du MC Alger, Fouad Cheriet, s'est vu infliger une amende de 100.000 DA pour «contestation de décision», lors du match nul concédé à domicile face à la JS Kabylie (0-0). Enfin, l'ES Sétif a écopé d'un avertissement, plus une amende de 200.000 DA pour «utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommages physiques (première infraction)». Par ailleurs, le joueur de la JS Bordj Ménaïel, Abdelali Nadjah, a écopé de trois matches de suspension ferme et d'une amende de 30.000 DA pour «comportement antisportif envers un adversaire», lors du match qui a opposé son équipe au Hilal ChelghoumLaïd en match de la 21e journée de Ligue 2, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA), lundi.

AS Khroub

06 mois de suspension pour un dirigeant

Les «Coquelicots» l'avaient facilement emporté (4-0) contre l'actuelle lanterne rouge du groupe Centre-Est, se maintenant ainsi à la douzième place au classement général, avec 23 points. D'autre part, la Commission de discipline de la LNFA a infligé une suspension de six mois ferme et une amende de 50.000 DA au dirigeant de l'AS Khroub, Atrous Semair, pour avoir «tenté d'agresser l'arbitre» qui a officié le match de son équipe face au MSP Batna (2-1) de la 21e journée du championnat de L2 groupe Centre-Est. L'ASK a écopé également d'une amende de 400.000 DA pour une quatrième infraction au code disciplinaire concernant le jet de projectiles sur le terrain. Selon la CD de la LNFA, cet avertissement est le dernier pour le club, qui au prochain dérapage écoperait systématiquement d'un huis clos.

Ligue 1 Mobilis

Gaya Merbah élu joueur du mois de février

Le gardien de but de la JS Kabylie, Gaya Merbah, est élu joueur du mois de février, annonce la Ligue de football professionnel (LFP), mardi. Gaya Merbah (31 ans) s'est distingué lors du mois écoulé, en réalisant de belles prestations, notamment lors du « Clasico » en déplacement face au MC Alger (0-0), lors de la 21e journée de la Ligue 1 Mobilis, où il a sorti plusieurs arrêts décisifs. L'ancien portier du CR Belouizdad et du NA Hussein Dey est parvenu à revenir de loin, après avoir été contraint de faire l'impasse sur la saison dernière, en raison d'une grave blessure au genou, contractée avant même le début de l'exercice 2024-2025. Gaya Merbah, qui a entamé l'actuel exercice sur le banc, a réussi à déloger Mohamed Idir Hadid de son statut de gardien N.1 de l'équipe, pour ne plus quitter le terrain. Ses performances ont fini par attirer l'attention du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, qui l'aurait retenu dans la liste élargie, en vue du prochain stage de l'équipe nationale, prévu en Italie et ponctué de deux matches amicaux face au Guatemala (27 mars) et l'Uruguay (31 mars), en prévision de la Coupe du monde 2026.

Psoriasis à la racine des cheveux

Ces gestes surprenants du quotidien qui peuvent le déclencher



Selon la Psoriasis and Psoriatic Arthritis Alliance, près d'une personne sur deux atteinte de psoriasis développe des plaques sur le cuir

chevelu. Cette zone située à la frontière entre le front et les cheveux est particulièrement sensible. La dermatologue Dr Alexis Granite rappelle dans une interview au magazine Marie Claire UK, qu'il s'agit d'une affection inflammatoire liée au système immunitaire, dans laquelle les cellules cutanées se renouvellent beaucoup trop vite, formant des plaques épaisses, rouges et squameuses. Souvent localisées à la racine des cheveux, ces plaques peuvent passer inaperçues au début avant de provoquer des démangeaisons, de l'inconfort et des desquamations.

LES COIFFURES SERRÉES ET LES FROTTEMENTS EN CAUSE

Parmi les déclencheurs les plus fréquents on retrouve les tensions mécaniques répétées. Attacher ses cheveux trop serrés, porter régulièrement un bandeau ou brosser ses racines de manière trop vigoureuse peut suffire à fragiliser la peau. Ce phénomène, appelé phénomène de Koebner, explique pourquoi même une friction mineure peut entraîner l'apparition d'une plaque, précise le Dr Granite. Avec le temps, ces micro-agressions perturbent l'équilibre cutané et favorisent l'inflammation.

Des produits capillaires inadaptés ou un lavage insuffisant Autre facteur qu'on sous-estime un peu trop ? La routine capillaire. Les shampoings trop décapants, riches en sulfates ou en alcool, peuvent altérer la barrière cutanée et accentuer les poussées. À l'inverse, un cuir chevelu mal nettoyé peut lui aussi devenir plus réactif. « Le cuir chevelu est aussi de la peau qui a besoin d'hydratation. Sans cela, elle panique », explique dans la même interview l'esthéticienne clinique Pamela Marshall qui recommande un nettoyage doux et complet afin de préserver son équilibre.

LE STRESS, UN DÉCLENCHEUR INVISIBLE MAIS FRÉQUENT

Enfin, vous ne serez pas étonné d'apprendre que le stress et la fatigue jouent eux aussi un rôle principal dans cette histoire. En perturbant le système immunitaire, ils peuvent favoriser l'apparition ou l'aggravation des plaques. Un manque de sommeil, une période de tension ou une accumulation de fatigue peuvent suffire à déclencher une poussée.

Selon une étude

Une forte exposition à la pollution de l'air accroît le risque d'Alzheimer

Les personnes plus exposées à la pollution de l'air présentent un risque accru de développer la maladie d'Alzheimer, selon une nouvelle étude.

L'exposition à la pollution atmosphérique est un facteur de risque connu de la maladie d'Alzheimer et de plusieurs pathologies chroniques fréquentes, comme l'hypertension, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et la dépression.

Ces maladies chroniques sont elles aussi associées à la maladie d'Alzheimer. Jusqu'ici, on ignorait toutefois si la pollution atmosphérique provoquait d'abord ces pathologies chroniques, qui conduiraient ensuite à la démence, ou si ces affections ne faisaient qu'amplifier les lésions cérébrales liées à la pollution.

Une nouvelle étude publiée dans la revue PLOS Medicine montre qu'une exposition à la pollution de l'air est associée à un risque accru de maladie d'Alzheimer.

L'équipe de recherche de l'université Emory, aux États-Unis, a analysé les données de plus de 27 millions de personnes âgées de 65 ans ou plus entre 2000 et 2018 ; environ trois millions d'entre elles ont développé la maladie d'Alzheimer au cours de la période étudiée.

Parallèlement, les chercheurs ont évalué le poids de trois comorbidités fréquentes – l'hypertension, les AVC et la dépression – afin de déterminer si elles jouaient un rôle dans l'apparition de la maladie d'Alzheimer.

Ils ont ensuite comparé ces résultats aux niveaux de pollution atmosphérique par particules fi-

nes (PM2,5) auxquels les participants étaient exposés, en fonction de leur lieu de résidence.

Les particules fines sont dangereuses car elles peuvent pénétrer profondément dans les poumons puis dans la circulation sanguine. Elles proviennent notamment des émissions des véhicules, des centrales électriques, des activités industrielles, des feux de forêt ainsi que de la combustion domestique de bois ou de combustibles fossiles.

Les chercheurs ont constaté que la pollution de l'air affectait le cerveau par des effets directs, plutôt qu'indirectement via d'autres maladies chroniques, soulignent les auteurs.

Le lien entre pollution atmosphérique et maladie d'Alzheimer était plus marqué chez les personnes ayant déjà subi un AVC.

« Nos résultats suggèrent que les personnes ayant des antécédents d'AVC pourraient être particulièrement vulnérables aux effets nocifs de la pollution atmosphérique sur la santé cérébrale, ce qui met en lumière un point de convergence important entre facteurs de risque environnementaux et vasculaires », indiquent les auteurs de l'étude. Il a également été démontré qu'une exposition prolongée aux particules augmente le risque de maladies chroniques comme les pathologies cardiovasculaires, l'hypertension et les troubles de la santé mentale.

L'étude présente toutefois certaines limites. Les niveaux de pollution ont été estimés par code postal et non à partir de chaque adresse individuelle. De plus, seules les concentrations extérieures ont été prises en comp-

te, sans intégrer la pollution liée à la cuisine, au chauffage ou à d'autres sources potentielles de particules à l'intérieur des logements.

« Étant donné que cette recherche s'appuie sur des estimations globales de pollution et sur des dossiers médicaux, elle comporte d'importantes limites. Mais ses résultats s'inscrivent dans un corpus croissant de preuves indiquant que la pollution de l'air est un facteur de risque de démence sur lequel il est possible d'agir », estime Mark Dallas, de l'université de Reading, qui n'a pas participé à l'étude.

Il ajoute que, globalement, cette étude confirme une idée simple : l'air que nous respirons pendant des années influence la façon dont notre cerveau vieillit.

De nombreux pays dans le monde se sont fixé des objectifs de réduction des niveaux de pollution atmosphérique. Mais la plupart peineront à atteindre les valeurs recommandées d'ici 2030. Les objectifs mondiaux concernant les particules fines sont définis par les lignes directrices mondiales sur la qualité de l'air (AQG) publiées par l'Organisation mondiale de la santé en 2021.

La feuille de route 2025 de l'OMS, approuvée par l'Assemblée mondiale de la santé, vise une baisse de 50 % de la mortalité liée à la pollution de l'air, en grande partie due aux particules fines, d'ici 2040 par rapport au niveau de référence de 2015.

« Les implications de cette étude réalisée aux États-Unis sont mondiales. La pollution de l'air est un défi que nous devons relever collectivement. Fixer des objectifs de qualité de l'air plus ambitieux, fondés sur la santé, et réduire l'exposition contribuerait à protéger notre cerveau autant que nos poumons et pourrait réduire le risque global de démence », souligne Sheona Scales, directrice de la recherche à Alzheimer's Research UK, qui n'a pas pris part aux travaux.

LA MALADIE D'ALZHEIMER PROGRESSE DANS LE MONDE ENTIER

Plus de 55 millions de personnes vivent avec une démence dans le monde, la maladie d'Alzheimer représentant jusqu'à 70 % des cas, selon l'Organisation mondiale de la santé.

En 2025, environ 12,1 millions de personnes vivaient avec une démence en Europe, les femmes étant touchées de manière disproportionnée, puisqu'elles représentaient environ 66 % des cas.

Sous l'effet du vieillissement des populations, ces chiffres devraient encore augmenter à l'échelle mondiale.

Ostéoporose

Ces 8 gestes anodins sabotent votre capital osseux

LE SAVIEZ-VOUS ? L'os est un tissu vivant avec ses propres cellules, ses propres vaisseaux et ses propres nerfs. C'est notamment grâce à lui que le corps humain tient debout, via l'existence d'une charpente constituée d'un certain nombre d'os : vertèbres de la colonne vertébrale, fémurs, tibias, etc. « Ces os sont constitués d'un même matériau, le tissu osseux, en renouvellement permanent. Ce processus est appelé remodelage », précise le CHU d'Angers à ce sujet. Et il s'avère qu'il est possible, tout au long de notre vie, de maintenir et d'optimiser notre masse osseuse (ou « capital osseux »), terme employé pour refléter la qualité des os en termes d'accumulation de calcium et de solidité. Parmi les mesures les plus recommandées, et les plus connues du grand public, figure une alimentation riche en calcium (au moins 1 000 à 1 200 mg par jour) et en vitamine D. Et pour cause, l'International Osteoporosis Foundation rappelle que le calcium est l'un des principaux composants de base de notre squelette, tandis que la vitamine D aide l'organisme à absorber le calcium et assure le bon renouvellement et la miné-

ralisation de l'os.

Mais toujours est-il que, outre les habitudes alimentaires, certains facteurs de mode de vie courants peuvent aussi devenir des facteurs de risque d'ostéoporose. Bien sûr, le sexe joue un rôle indéniable : l'ostéoporose est 2 à 3 fois plus fréquente chez la femme en raison de la ménopause (39 % des femmes en souffrent autour de l'âge de 65 ans, une proportion qui monte à 70 % chez celles âgées de 80 ans et plus d'après l'Assurance maladie). Mais il convient aussi de savoir, au plus tôt, se prémunir de certaines habitudes de vie. Encore faut-il les connaître, alimentation ou non. « On nous a appris très tôt que nos choix alimentaires peuvent contribuer à la solidité de nos os ou les fragiliser. Mais beaucoup ignorent qu'un grand nombre d'habitudes quotidiennes peuvent insidieusement nuire à la santé osseuse, créant ainsi des facteurs de risque d'ostéoporose », souligne dans un point d'informations publié par la Harvard Medical School le Dr Joy Tsai, directrice médicale de la clinique d'endocrinologie et d'ostéoporose de l'hôpital général du Massachusetts. L'experte met ainsi en lumière ces 8 fac-

teurs susceptibles de fragiliser sournoisement nos os.

HUIT HABITUDES QUOTIDIENNES QUI FRAGILISENT VOS OS

UNE CARENCE EN CALCIUM. Les adultes en bonne santé devraient consommer 1 000 milligrammes (mg) de calcium par jour. Cette quantité passe à 1 200 mg pour les femmes de plus de 50 ans et les hommes de plus de 70 ans. Les produits laitiers, les légumes verts à feuilles et les boissons végétales enrichies sont de bons exemples d'aliments riches en calcium.

UNE CONSOMMATION EXCESSIVE DE CAFÉINE OU BOISSONS GAZEUSES. Bien que les résultats soient mitigés, de grandes quantités de ces substances peuvent nuire à l'absorption du calcium par l'organisme.

UNE CARENCE EN PROTÉINES. Nombreux sont ceux qui savent qu'il faut privilégier les protéines — abondantes dans la volaille, le poisson, la viande et le soja — pour développer et maintenir sa masse musculaire. Mais ce nutriment est également essentiel au maintien d'une bonne densité osseuse.

UNE CONSOMMATION EXCESSIVE D'ALCOOL. De nombreuses études

suggèrent que plus de trois verres d'alcool par jour peuvent nuire à la formation osseuse et augmenter le risque de fractures.

UN MODE DE VIE SÉDENTAIRE. Les personnes qui restent assises longtemps sont peu susceptibles de pratiquer suffisamment d'exercices physiques en charge pour renforcer leurs os, notamment la marche, la montée d'escaliers, la randonnée et la danse.

LE TABAC. La consommation de tabac est néfaste pour la santé à tous les niveaux, bien sûr, mais elle augmente également le risque de fracture.

LES RÉGIMES FRÉQUENTS OU LES RESTRICTIONS ALIMENTAIRES. Manger trop peu peut fragiliser les os en les privant de nutriments essentiels.

Certains médicaments, notamment ceux contre les brûlures d'estomac appelés inhibiteurs de la pompe à protons, ainsi que les corticostéroïdes oraux, en particulier ceux utilisés pour traiter l'asthme ou les maladies auto-immunes, peuvent avoir un impact négatif sur la santé osseuse. L'idéal serait de gérer les symptômes par d'autres moyens.

Une passerelle s'effondre sur une plage en Espagne Au moins cinq jeunes tués



Cinq personnes sont mortes et une autre est portée disparue après l'effondrement mardi d'une passerelle sur une plage de Santander, dans le nord de l'Espagne, ont indiqué les autorités locales. "Les équipes de recherche continuent de travailler pour retrouver la personne disparue", a écrit sur le réseau social X la maire de Santander, Gema Igual, qui a déploré la mort de "cinq jeunes" après l'effondrement de cette passerelle en bois.

Une personne a par ailleurs été hospitalisée pour hypothermie, a-t-elle ajouté. Les victimes, un "groupe de sept jeunes qui venait profiter de la nature", se trouvaient "sur une passerelle de bois reliant deux petites falaises" lorsqu'elle "s'est effondrée", avait indiqué plus tôt à la presse la maire de Santander, évoquant une "grande tragédie". La passerelle se situe dans une zone très fréquentée, tant par de simples passants que par des

randonneurs qui longent le littoral. L'accident s'est produit en fin d'après-midi, vers 16h30, précise le quotidien espagnol El País. La zone a été bouclée et la Guardia civil (corps de police militaire) a ouvert une enquête pour déterminer la cause de l'effondrement. Salvamento Marítimo, le service national de sauvetage en mer, avait indiqué plus tôt dans la journée que "les corps de quatre personnes décédées (avaient) été récupérés", dans un message sur X.

Elle squatte une villa de luxe avec son mari et demande 300.000 euros pour partir

Il n'y a pas qu'en France où les logements squattés sont un calvaire pour leurs propriétaires. De l'autre côté des Pyrénées, les procédures judiciaires pour récupérer son bien sont également longues et coûteuses, poussant certains à louer un autre logement en attendant. C'est notamment le cas d'un habitant de Madrid (Espagne) ayant acheté une luxueuse villa en périphérie de la capitale. Comme le rapporte El Periodico, le couple qui y vit illégalement lui demande 300.000 euros pour s'en aller. Située à Las Rozas de Madrid, cette maison de 486 mètres carrés se situe sur un terrain de 1.780 mètres carrés avec piscine. Son propriétaire l'a achetée aux enchères en décembre 2024 pour 700.000 euros, mais elle en vaut près de 2 millions aujourd'hui. Depuis son acquisition, l'homme vit avec sa femme et leur bébé dans un appartement pour lequel il dépense 3.000 euros par mois, en attendant de pouvoir emménager dans sa villa.

UNE OFFRE DE 20.000 EUROS Lorsqu'il a appris que la demeure était squattée, le propriétaire était loin de se douter de l'identité de l'occupante. Il s'agissait de Paloma Porcel, la fille de l'actrice Marisa Porcel, connue notamment pour avoir doublé le personnage principal de la série Sex and the City dans la version espagnole. La maison appartenait auparavant à une société

créée par la mère et sa fille, mais qui a accumulé des millions d'euros de dettes auprès du fisc espagnol après le décès de l'actrice. Depuis, l'habitante et son compagnon refusent de quitter les lieux, présentant de prétendus contrats de location pour justifier leur présence. L'avocat du propriétaire dénonce quant à lui une « simulation contractuelle abusive » et prévoit de saisir la justice pour fraude. Il reproche notamment au couple d'avoir produit un avenant antidaté de 2021, soit avant l'acquisition de la maison par son client.

VOITURES DE COLLECTION ET HÉLICOPTÈRE

Le propriétaire avait pourtant tenté de régler la situation à l'amiable, en proposant 20.000 euros aux squatteurs pour partir. Mais

le compagnon de Paloma Porcel lui a alors répondu : « Le simple fait de devoir enlever les douze véhicules qui se trouvent dans les garages me coûte plus cher que les 20.000 euros que vous proposez. Je demande 300.000 euros pour résilier le bail. [...] C'est ma première et unique offre. »

Les occupants possèdent plusieurs voitures de collection et même un hélicoptère, qu'ils justifient par leur activité dans la restauration de véhicules. « Elle nous fait la leçon sur l'humanisme et la responsabilité civique alors qu'elle squatte les lieux, expulse la famille et la fait chanter pour 300.000 euros », a regretté le propriétaire.

De leur côté, les avocats de l'occupante ont rappelé que leur cliente n'était visée par aucune plainte ni poursuite pénale.

Australie

Un plongeur nage au milieu de centaines de raies

Au large de la Nouvelle-Galles du Sud, la scène semble presque irréelle. Le 21 février, un plongeur en apnée a vécu un moment rare : évoluer au cœur d'un immense banc de raies, dans les eaux australiennes, entouré de silhouettes sombres glissant avec grâce sous la surface.

Sur les images relayées par KameraOne, on aperçoit l'apnéiste se déplacer calmement, comme suspendu dans le bleu profond. Autour de lui, des centaines de raies ondulent à l'unisson, leurs ailes semblant battre au ralenti. Loin de toute agitation, l'homme se fond dans le ballet marin, respectant la distance et le rythme de ces créatures majestueuses.

Le phénomène, spectaculaire, n'a pourtant rien d'hostile. Les raies, connues pour leur comportement généralement paisible, se déplacent souvent en groupe lors de certaines périodes de migration ou d'alimentation. Mais assister à un rassemblement d'une telle ampleur reste un privilège rare, même pour les habitués des fonds marins australiens.

Cette rencontre souligne une fois de plus la richesse exceptionnelle des écosystèmes marins du littoral australien. Dans ces eaux réputées pour leur biodiversité, la nature rappelle qu'elle peut encore offrir des instants de pure fascination — à condition d'être observée avec respect et humilité.

SOCIÉTÉ | 13

Ils s'apprêtent à célébrer leur mariage Le témoin englouti en pleine cérémonie

Un couple devait se marier à l'église de Ginchy, près d'Amiens (Somme), le 31 janvier. Mais quelques heures avant la cérémonie, le plancher de l'édifice s'est effondré, rapporte ICI Picardie.

La jeune femme de 23 ans avait déjà constaté que quelque chose n'allait pas la veille, au moment d'installer les places. « On a remarqué que le sol n'était pas droit. Mais on s'est dit que c'était normal, dans une vieille bâtisse », a-t-elle expliqué. Le matin du mariage, le couple et ses témoins s'y sont rendus une nouvelle fois pour les derniers préparatifs.

Alors qu'il disposait les livrets de messe sur les chaises, le témoin de la mariée s'est soudainement enfoncé dans le sol jusqu'à la taille. « Je faisais une aile, il faisait l'autre, et le sol s'est effondré sous lui », a raconté la Samarienne. Heureusement, il n'a pas été blessé malgré les barres métalliques au fond de la crevasse.

Face à cette situation imprévue, les jeunes mariés n'ont eu d'autres choix que de modifier le lieu de la cérémonie en catastrophe. Par chance, l'église de Péronne, situé à un quart d'heure de route, pouvait accueillir tout le monde. Grâce aux nombreux coups de téléphone de dernière minute et aux trajets improvisés, le mariage a pu se dérouler normalement en présence de tous les convives. « Au final, on a pu faire la messe à 14 heures, comme prévu ! », s'est réjouie la jeune femme. « Quand on prépare un mariage, on imagine tout ce qui peut mal se passer, mais c'est vrai que ça, on n'y avait pas pensé », a-t-elle reconnu.

En parallèle, le maire de Ginchy a interdit l'accès à l'église. Selon de premières analyses, l'effondrement serait lié à la présence d'anciens souterrains sous l'édifice.

Il lègue 9 millions d'euros à une commune du Var, sa famille conteste le testament

Robert Debeausse est mort en août 2023 à l'âge de 93 ans. Et cet homme a désigné la commune du Pradet (Var) comme bénéficiaire exclusive de sa fortune, soit quelque 9 millions d'euros, dans un testament rédigé en septembre 2021. Mais un conflit oppose désormais les enfants et petits-enfants du défunt, bénéficiaires exclusifs de tous ses testaments précédents, à la commune varoise, rapporte Nice Matin.

Pour le fils du nonagénaire, la validité de l'acte doit être remise en cause car son père avait perdu ses facultés mentales au moment de la rédaction du dernier testament. Selon lui, il souffrait notamment de surdité sévère, de problèmes de vue, et un médecin aurait constaté une dégradation générale de son état un mois avant son décès. La famille assure également que le défunt ne connaissait pas la notaire ayant validé le testament.

De son côté, la mairie du Pradet se félicite du choix de son généreux légataire. Elle soutient qu'aucune pièce médicale ne démontre la perte d'esprit du défunt. La famille lui aurait notamment proposé un règlement de 2 millions d'euros pour clore le litige, mais elle n'aurait jamais obtenu de réponse. Autre élément qui interroge : cinq mois avant sa mort, Robert Debeausse avait modifié une assurance vie de 300.000 euros au profit de son couple de gardiens, sans en informer son fils. Une plainte pour abus de faiblesse et extorsion a été déposée, et le versement de cette assurance vie a été suspendu par le juge d'instruction, précise Nice Matin.

Quelques années plus tôt, en 2020, ce même couple avait déjà été désigné légataire universel d'une précédente employeuse décédée, héritant alors de 310.000 euros. De plus, c'est la même notaire qui avait rédigé cet acte et qui était en charge de transactions immobilières pour la commune du Pradet en 2021. Pour la famille, cela ne relève pas du simple hasard. Une saisine de la chambre des notaires pour faute disciplinaire a toutefois été classée sans suite.



2

10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Balance ton ex
16h00 La peur entre les murs
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Météo
21h00 C'est Canteloup
21h10 Erica
22h00 Erica
23h05 Erica
00h35 Elsbeth
01h35 Elsbeth
02h15 Programmes de la nuit

3

11h20 Flavie en France
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
14h45 Escales en France
15h25 OPJ
16h25 OPJ
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h10 Stade 2 Ligue 1
20h15 Météo régionale
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Meurtres à...
22h45 Journal Météo Climat
22h50 La France en vrai
23h42 La France en vrai
00h07 La France en vrai
01h00 Des racines et des ailes
03h00 Secrets d'histoire



09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Pékin express : Au royaume des dragons
22h10 Pékin express : Au royaume des dragons
23h20 Le maillon faible
00h35 Les secrets des chefs

10h40 Consomag
11h25 Chacun son tour
11h55 Tout le monde veut prendre sa place
13h00 Journal 13h00
13h44 C'est bon à savoir
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h10 Affaire conclue : la vie des objets
16h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h45 Mot de passe : le duel
21h05 Lyon / Lens
23h20 Mon père Marius Trésor
00h15 Soudées
01h45 Un dimanche à la campagne



11h53 La boîte à questions
11h58 En aparté
12h31 Clique
13h24 Un prophète
14h21 Un prophète
15h17 Life of Chuck
17h05 Y a-t-il un flic pour sauver le monde ?
18h29 Hot Ones
19h04 La boîte à questions
19h09 En aparté
19h44 Un petit Clique en +
20h06 Un petit Clique en +
20h32 En aparté
21h09 King and Conqueror
21h52 King and Conqueror
22h46 L'enfant de la forêt
23h39 Un petit Clique en +
00h08 Clique
01h03 Un prophète



05h25 Rails d'antan
06h10 Rails d'antan
06h55 Cap-Vert, les chiens au secours des tortues
07h50 Voyage en cuisine
08h20 Invitation au voyage
09h05 Invitation au voyage
Invitation au voyage
09h55 L'Italie entre ciel et mer
10h40 L'Italie entre ciel et mer
11h25 L'Italie entre ciel et mer
12h05 L'Italie entre ciel et mer
13h00 A Vienne, les migrantes s'entraident
13h35 Vers de nouveaux horizons
15h15 Floride : être sirène, une passion
15h50 Extraordinaires nuages
16h35 Extraordinaires nuages
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Le complot Caravaggio
21h45 Le complot Caravaggio
22h30 Le complot Caravaggio
23h10 Les 24 heures du Mans : L'histoire d'une course mythique
23h55 Court-circuit
01h20 Les jeunes amants
03h10 Oubliée et cachée : la danse en Iran

TÉLÉVISION 15



21h10

ERICA



À trois jours de la cérémonie, les préparatifs du mariage d'Érica et Patrick sont perturbés par la mort d'un restaurateur de Port-Clément, Pascal Vassal. Son faux accident de la route révèle un meurtre glaçant : alcool forcé, bouche scotchée, page du livre Hansel et Gretel en guise de signature... L'enquête ne fait que commencer pour le capitaine de police et la romancière.
Acteur: Julie de Bona (Erica), Grégory Fitoussi (Patrick), Théo Fernandez (Martin), Maud Baecker (Anna)
Réalisateur: Nicolas Copin
Scénariste: Thomas Boullé, Pauline Rostain

3

21h10

MEURTRES À...

L'histoire des régions françaises est riche en légendes mystérieuses et macabres, chacune portant en elle des particularités qui lui confèrent une identité unique. Dans "Meurtres à...", ces récits oubliés refont surface de manière tragique, lorsque des crimes horribles se produisent, faisant écho à des événements d'un passé que l'on pensait clos. Alors que des meurtres inexplicables secouent une communauté, les enquêteurs, dont la détermination est mise à l'épreuve, doivent plonger dans les sombres archives de l'histoire locale

Acteur: Line Renaud (Gabrielle Sandraz)



21h10

KING AND CONQUEROR



Harold conduit son armée vers le nord, en direction de York, pour affronter les troupes vikings de Hardrada. En chemin, il retrouve Morcar, déjà vaincu, qui l'avertit que Tostig s'est rangé aux côtés de Hardrada. Pendant ce temps, Edith se prépare à quitter l'Angleterre avec ses enfants, persuadée que Harold ne survivra pas aux invasions qui menacent simultanément le royaume par le nord et par le sud.
Acteur: James Norton (Harold Godwinson), Nikolaj Coster-Waldau (Guillaume le Conquérant), Thorsteinn Bachmann (Baron of Brittany)



Après les critiques Donald Trump
«Non à la guerre!», répond
le Premier ministre espagnol



Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a réaffirmé sa position «claire et ferme» sur la crise au Moyen-Orient en déclarant «Non à la guerre», en réponse à Donald Trump qui a brandi l'arme commerciale. Le chef du gouvernement espagnol a déclaré mercredi dans un discours télévisé que les menaces du président américain ne pousseraient pas Madrid à soutenir la guerre américano-sioniste contre l'Iran, affirmant que l'Espagne ne céderait pas aux pressions. «Nous n'adopterons pas une position contraire à nos valeurs et à nos principes par crainte des réactions des autres», a déclaré M. Sánchez dans son discours. Pour rappel, les tensions entre Madrid et Washington se sont intensifiées après que Donald Trump a menacé de suspendre le commerce avec l'Espagne à la suite de la décision de Madrid d'interdire aux États-Unis d'utiliser les bases militaires communes sur le territoire espagnol pour frapper l'Iran. Le président américain a déclaré mardi lors d'une réunion à la Maison Blanche: «Nous allons couper tout commerce avec l'Espagne. Nous ne voulons plus aucune relation avec l'Espagne.»

Profitant de la guerre contre l'Iran
L'entité sioniste accentue
son blocus contre Gaza

Suite à l'offensive lancée par les États-Unis et Israël contre l'Iran, l'entité sioniste a instauré un blocage illimité de tous les accès à la bande de Gaza. Ce nouveau siège total frappe une population déjà à bout de forces, s'inscrivant dans ce que de nombreux observateurs dénoncent comme un processus génocidaire. Désormais, plus de deux millions de civils sont directement menacés par une famine de grande ampleur. Alors que l'entité sioniste occupe 60 % de l'enclave, la suspension des livraisons de nourriture, de soins et d'énergie s'apparente à une véritable asphyxie humanitaire. Sur le terrain, l'urgence est absolue. José Andrés, fondateur de World Central Kitchen, alerte sur l'épuisement imminent des stocks de son ONG, qui fournit quotidiennement un million de repas aux déplacés. Faute de réouverture immédiate des frontières, l'aide alimentaire et médicale sera interrompue dès cette semaine. Dans une région où l'agriculture est dévastée et les infrastructures en ruines, le verrouillage des points de passage n'est plus une décision sécuritaire, mais une arme de pression collective ciblant les plus vulnérables. Ce blocus aggrave une situation sanitaire déjà critique après des mois de bombardements et de déplacements forcés. En bloquant l'aide au mépris du droit international, le binôme «Washington-Tel-Aviv» précipite une catastrophe humaine sans précédent. Face à cette survie menacée, le silence ou la complicité de nombreux dirigeants mondiaux pèse d'une honte indélébile face aux crimes commis contre la population gazaouie.

Guerre au Moyen-Orient
Le Golfe au cœur d'une stratégie
de riposte ciblée

Le conflit au Moyen-Orient s'intensifie. Pour le quatrième jour consécutif, les États-Unis et Israël ont multiplié les frappes contre diverses cibles en Iran, causant plus de 500 victimes. En réponse, les autorités iraniennes ont riposté en visant des objectifs stratégiques. Malgré la supériorité militaire américaine, Téhéran semble avoir adopté une stratégie de harcèlement efficace pour l'instant : s'attaquer aux bases et aux intérêts américains dans le Golfe afin de réduire l'intensité des assauts provenant de ces installations. Les représentations diplomatiques ne sont pas épargnées, comme en témoigne l'attaque par drone contre l'ambassade des États-Unis à Riyad.

Le royaume d'Arabie saoudite a fermement condamné cet acte « lâche et injustifié », entraînant la fermeture temporaire de la mission diplomatique. Par mesure de précaution, le Département d'État américain a ordonné l'évacuation du personnel non essentiel de plusieurs pays, dont le Qatar, l'Irak, la Jordanie, Bahreïn, le Koweït et les Émirats arabes unis. La riposte iranienne se concentre



prioritairement sur les bases militaires régionales. Au Koweït, la base aérienne d'Ali Al Salem a été prise pour cible, bien que les autorités locales affirment que les missiles balistiques ont été interceptés. À Bahreïn, les Gardiens de la Révolution ont confirmé avoir visé la 5e flotte

américaine à Manama. Au Qatar, une offensive d'envergure contre la base d'Al Ubeid a été repoussée par les forces qataries. Enfin, aux Émirats arabes unis, la base stratégique d'Al Dhafra a subi un assaut massif de 137 missiles et 209 drones, selon le ministère de la Défense émirati. R.I.

Somalie
La sécheresse expose des millions
de personnes risquent la famine

La crise humanitaire menace de s'aggraver de façon « imminente » en Somalie où des millions de personnes risquent d'être exposés à la famine en raison de la sécheresse, a alerté mardi le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dans un communiqué. Après deux saisons des pluies consécutives sans poussées suffisantes, le CICR redoute fortement un retour aux niveaux catastrophiques de famine observés en 2022. Selon l'Organisation, « si les pluies tardent encore à venir, seul un renforcement massif de l'aide humanitaire pourra empêcher des millions de personnes de sombrer davantage dans une situation d'urgence alimentaire ». En Somalie, la population classée comme étant dans une situation « de crise ou pire » à « presque doublé entre début 2025 et février/mars 2026 pour atteindre le chiffre stupéfiant de 6,5 millions de personnes », selon une évaluation publiée le 24 février dernier par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), un organisme de l'ONU basé à Rome qui mesure la faim et la malnutrition dans le monde. « Cette aggravation survient dans un contexte de forte diminution des financements humanitaires prévus à la Somalie. De nombreuses organisations sont contraintes de mettre fin à des programmes, notamment ainsi le soutien apporté aux populations sous forme d'aide alimentaire et d'ap-



provisionnement en eau, de soins médicaux et d'appui aux moyens de subsistance, alors même que les besoins ne cessent d'augmenter », a souligné le CICR. « La sécheresse expose des millions de Somaliens à un risque de famine », a-t-il insisté. « Les combats ont provoqué des déplacements. La sécheresse, aussi. Si la pluie n'arrive pas bientôt, la situation deviendra désespérée », a prévenu Mohamed Sheikh, qui supervise les opérations du CICR dans la région de Galmudug. Le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU a averti le 20 février dernier qu'il devrait cesser son aide humanitaire dans ce pays de la Corne de l'Afrique en proie à des conflits d'ici avril

s'il ne recevait pas de nouveaux fonds. Le CICR explique que l'élevage, affaibli par des chocs climatiques répétés, « est aujourd'hui en voie d'effondrement », alors que plus de 60% de la population dépend de ce secteur pour vivre. « Les cheptels sont décimés, laissant des familles sans aucune source de revenus ou de nourriture et poussant des milliers de personnes à chercher refuge dans des camps de fortune », a détaillé le CICR. « Les combats ont provoqué des déplacements. La sécheresse, aussi... Si la pluie n'arrive pas bientôt, la situation deviendra désespérée », selon Mohamed Sheikh, qui supervise les opérations du CICR dans la région de Galmudug.